

**COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE
DU 25 JANVIER 2017**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél : 01 72 04 64 44

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil.....	45
Nombre de Conseillers en exercice.....	45
Présents.....	34
Absents représentés.....	9
Absents excusés.....	2
Absents non excusés.....	0

L'AN DEUX MIL DIX SEPT, LE VING CINQ JANVIER à VINGT HEURES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 19 janvier 2017 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL**PRÉSENTS**

MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BELABBAS, Mme PETER, M. RHOUMA (à partir du point A), Mme GAMBASIO, M. MAYET, Mmes WOJCIECHOWSKI, VIVIEN, M. BEAUBILLARD, Mme SEBAIHI, M. MOKRANI, adjoints au Maire,

M. RIEDACKER, Mmes POLIAN, LESENS, SPIRO, M. CHIESA, Mme RODRIGO, MM. ALGUL, TAGZOUT, HEFAD (à partir du compte-rendu des débats), Mmes ZERNER, OUDART, MACEDO, PAURON, KIROUANE (à partir du point A), PIERON (jusqu'au point C), M. SEBKHI, Mme MISSLIN, MM. AIT AMARA, ZAVALLONE, Mmes APPOLAIRE, LEFRANC (à partir du point A), MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA (jusqu'au point A), Mmes BAILLON, BERNARD Sandrine, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme BERNARD Méhadée, adjointe au Maire, représentée par M. MOKRANI,
M. RHOUMA, adjoint au Maire, représenté par M. HEFAD (pour le vote du compte-rendu des débats),
M. PRAT, adjoint au Maire, représenté par M. BELABBAS,
Mme SIZORN, conseillère municipale, représentée par Mme ZERNER,
Mme KIROUANE, conseillère municipale, représentée par Mme PETER (jusqu'au vote du compte-rendu des débats),
Mme PIERON, conseillère municipale, représentée par Mme SPIRO (à partir du point B),
M. MARTINEZ, conseiller municipal, représenté par M. RIEDACKER,
Mme POURRIOT, conseillère municipale, représentée par Mme BAILLON,
Mme LEFRANC, conseillère municipale, représentée par M. AUBRY (jusqu'au vote du compte-rendu des débats),
M. VERLIERE, conseiller municipal, représenté par Mme APPOLAIRE,
Mme ANDRIA, conseillère municipale, représentée par M. BOUILLAUD,
M. VALLAT SIRIYOTHA, conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD Sandrine (à partir du point C).

ABSENTS EXCUSÉS

M. RHOUMA, adjoint au Maire (jusqu'au vote de secrétaire de séance),
M. HEFAD, conseiller municipal (jusqu'au vote de secrétaire de séance).

NB : l'ordre d'examen des points B et C a été inversé lors de la séance.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme PETER ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(37 voix pour et 6 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, M. VERLIERE)

M. BOUYSSOU ouvre la séance.

M. BOUYSSOU. - *« Je vais inviter les derniers conseillers municipaux qui ne sont pas encore à leur place à bien vouloir la rejoindre. Donc, je vais commencer cette assemblée par l'état des présences. Mme Ouarda Kirouane qui a donné procuration à Séverine Peter, Stéphane Prat qui a donné procuration à Mehdy Belabbas, Thérèse Pourriot qui a donné procuration à Sigrid Baillon, M. Bernard Verlière qui a donné procuration à Mme Annie-Paule Appolaire, Mme Annie Lefranc à M. Valentin Aubry, Mme Marie Andria qui a donné procuration à Sébastien Bouillaud. Méhadée Bernard que nous saluons, qui est au fond de son lit avec la grippe a donné procuration à Mehdi Mokrani. Fanny Sizorn a donné procuration à Jeanne Zerner. Atef Rhouma qui peut-être nous rejoindra en cours de séance a donné procuration à Saïd Hefad qui lui-même va nous rejoindre incessamment sous peu. Pierre Martinez a donné procuration à Arthur Riedacker. Et donc, le quorum étant atteint et tous les absents étant dument représentés, nous allons pouvoir ouvrir la séance. Je vais vous proposer le premier acte de ce conseil, c'est l'élection de la secrétaire de séance. Je crois que la candidature habituelle, c'est celle de Séverine Peter. Donc, pour gagner un peu de temps, je vous la propose directement. Qui est pour cette candidature ? Merci. Qui s'abstient ? Merci. Ne prend pas part au vote ? Il n'y en a pas. Donc, Séverine Peter, tu es élue. »*

M. BOUYSSOU procède à l'élection du secrétaire de séance : Séverine Peter, candidate du groupe Front de Gauche Communistes, Parti de Gauche, ensemble et citoyens ayant réuni la majorité des suffrages, est élue pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Mme PETER ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(37 voix pour et 6 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, M. VERLIERE)

M. BOUYSSOU. - *« Alors aujourd'hui, c'est un jour un peu particulier puisque nous sommes le 25 janvier. Donc, en ce début de séance, je tenais à vous faire part d'une pensée, je n'ai pas jugé utile de proposer à l'assemblée communale une minute de silence à cet effet, mais ça fait deux ans jour pour jour que Pierre Gosnat nous a quittés. Donc, nous nous sommes à quelques-uns, notamment les membres du bureau municipal et sa famille, recueillis sur sa sépulture au cimetière d'Ivry aujourd'hui. En ouvrant cette séance, j'ai évidemment une pensée pour lui qui a présidé avec toutes les qualités qu'on lui connaissait notre assemblée communale de 1998 jusqu'à son décès il y a deux ans et je crois qu'il nous manque encore beaucoup et que l'esprit qu'il a impulsé dans cette assemblée communale, on essaye les uns et les autres, chacun à notre place, de faire perdurer cet esprit. Je voulais simplement profiter de l'occasion pour évoquer sa mémoire.*

Alors, j'ai quelques informations à vous donner. Vous ont été transmis plusieurs additifs via Fast-Élus qui est notre nouveau logiciel sur les tablettes dont vous disposez. Donc, à l'exception de Mrs Vallat et Aubry qui sont toujours récalcitrants sur cette question. Donc pour eux, ça leur a été spécialement destiné dans les sous-mains sous le format traditionnel du papier. Concernant le point A, à propos de l'usine du Syctom, nous vous avons transmis l'avis des villes de Vitry et de Paris qui ne nous étaient pas parvenus au préalable.

Concernant toujours ce point, il y a également le compte rendu de la séance du comité syndical du Sycotom du 9 décembre.

Alors, je précise que ce document est un document projet qui n'a pas été adopté par le conseil syndical étant donné qu'il se réunira demain matin et donc que c'est un document projet qui est susceptible d'être modifié en séance demain matin. Concernant le point C et les conventions des différentes unions sportives d'Ivry, vous a été adressé le bilan 2014 - 2016. Concernant le point B, la création d'un fonds de dotation, c'est une question qui viendra en débat sous le rapport de Mehdi Mokrani tout à l'heure. Nous aurons à désigner deux représentants au sein du conseil d'administration de ce fonds de dotation. Les statuts de ce fonds de dotation prévoient qu'il y ait le maire et un représentant d'un des groupes de l'opposition. Donc, nous avons proposé que ce soit le groupe de l'opposition le plus nombreux numériquement dans cette assemblée qui soit membre de ce conseil d'administration. Donc, les deux candidatures sont la mienne, Philippe Bouyssou, et celle de Mme Appolaire. Sauf s'il y avait des demandes particulières, cette décision, une fois la délibération votée, sera réputée adoptée et il n'y aurait pas besoin de faire tourner l'urne avec des bulletins de vote, sauf bien sûr si cette chose était contestée et que vous le demandiez. Vous avez comme documents consultables en séance le compte administratif du Siresco.

Alors, il me reste maintenant à vous faire adopter le compte rendu des débats du 15 décembre 2016. Y a-t-il des observations sur ce point ? Je n'en vois pas, donc je mets aux voix. Qui est pour ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci. »

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le compte rendu des débats du Conseil municipal du 15 décembre 2016.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, ANDRIA, M. AUBRY,
Mme LE FRANC, M. VERLIERE)

AFFAIRES AVEC PRÉSENTATION ORALE**A) SYNDICATS INTERCOMMUNAUX****Usine Syctom Ivry Paris XIII**

Avis du conseil municipal sur le projet de reconstruction

Rapporteur : Philippe Bouyssou

M. BOUYSSOU. - *« Je passe maintenant au point A. Alors, j'ai été saisi de deux demandes d'intervention, comme il est de tradition sur des sujets d'importance. Je les donne dans l'ordre numérique des arrivées sur ma boîte mail, donc une demande d'intervention du Collectif 3R et une demande d'intervention des personnels CGT de l'usine du Syctom. Donc, je propose bien évidemment que la tradition soit respectée et que ces deux intervenants puissent intervenir devant le conseil. Ce que je vous propose comme déroulement pour que nous partions tous du même point de départ pour alimenter nos débats, c'est d'intervenir, de vous présenter mon introduction, de suspendre ensuite la séance pour permettre aux intervenants extérieurs de s'exprimer et ensuite de revenir bien évidemment dans le débat du Conseil Municipal. Est-ce que cet ordonnancement vous convient ? Très bien.*

Chers collègues, voilà maintenant presque 14 ans que le projet de reconstruction de l'usine du Syctom anime nos débats. Ici même, au sein du conseil municipal, mais aussi lors des diverses réunions publiques ou encore des ateliers organisés avec l'ensemble des parties prenantes, dont les associations opposées au projet. On a une petite scénographie. C'est très bien. Très esthétique. D'aucuns diront que c'est trop. Que c'est bien là, la preuve est datée, qu'il ne correspond plus ou pas aux besoins réels en matière de traitement des déchets et aux ambitions politiques que nous devons à juste titre nous fixer. Je pense au contraire que la durée du débat, si elle témoigne pour un bout de la complexité du sujet, illustre surtout la vivacité de nos échanges démocratiques et notre volonté de réfléchir le plus collectivement possible à cet enjeu qui, je le rappelle, n'est pas qu'un enjeu local. J'en profite pour saluer au passage la présence ce soir d'acteurs de la société civile qui contribuent très fortement au débat sur ce sujet, bien que nous ne soyons pas toujours d'accord. Et il faut l'assumer et l'assumer en toute tranquillité, de même que j'assume ma volonté que l'usine se renouvelle, non par amour particulier pour l'incinération, mais en considération des besoins en la matière et de ma propre responsabilité en tant que maire dans la bonne gestion de ce service public. À ce titre, ces longues années de débat n'auront aucunement été inutiles, puisqu'elles auront permis de faire évoluer dans le bon sens, j'en suis convaincu, le projet initial. Je serai bref, je pense que tout le monde ici a en tête le projet tel qu'arrêté à ce jour et présenté lors de la réunion publique du 5 juillet dernier.

C'est tout d'abord une usine d'incinération d'une capacité réduite de moitié puisqu'elle passe de 730 000 tonnes de déchets par an à 350 000 tonnes. Les fours de cette nouvelle usine seront par ailleurs totalement réversibles et pourront donc à terme brûler de la biomasse, lorsque le tonnage de déchets diminuera. Je rappelle d'ailleurs que cela permet de chauffer 100 000 logements. Cela évidemment ne justifie pas en soi la reconstruction de l'usine, mais c'est un sujet qui ne peut pas non plus être évacué d'un revers de main. Le vote du conseil syndical de demain porte pour le moment uniquement sur ce point.

Ensuite, le projet comprend une unité de valorisation organique venue se substituer à l'unité de TMB¹ méthanisation pour laquelle nous avons maintes fois dit notre refus. Cette unité permettra de séparer les déchets organiques et les déchets combustibles. Les déchets organiques seront ensuite envoyés par transport fluvial vers le centre d'épandage de Valenton. Le débat et le vote sur l'UVO, l'unité de valorisation organique, viendront bien plus tard et évidemment nous aurons, à ce moment-là, les nécessaires débats dans nos instances. Cependant, au vu des questionnements qui émergent sur l'unité de tri et de valorisation, je vous propose que nous mettions en place dans les prochaines semaines une mission d'information, comme le prévoit le règlement intérieur de notre conseil, afin d'avoir un éclairage et des débats utiles sur ce point. Enfin, notre mobilisation collective a aussi permis d'obtenir le quadruplement de la plateforme de traitement des biodéchets triés à la source et qui donc ensuite pourront être compostés. D'ailleurs, les politiques initiées à Ivry ne sont pas pour rien dans cette évolution du projet. Vous le savez, nous avons mis en place le tri des biodéchets dans les écoles. Après une phase d'expérimentation, la mesure devra être étendue à l'ensemble des écoles de la Ville à la rentrée 2017. Le déploiement a pris du retard, tant pour des raisons techniques qu'institutionnelles et je pense notamment au transfert de compétences en la matière qui s'est opéré de la Ville vers l'établissement public territorial auquel nous sommes désormais parties prenantes. La collecte devrait effectivement démarrer au second trimestre 2017 dans le cadre d'un processus d'étude sur un périmètre de la Ville. Voilà pour ce qui concerne le projet en tant que tel.

Vous le savez, un vœu s'opposant au projet de reconstruction de l'usine du Sycotom a été adopté par notre Conseil Municipal en octobre dernier. Je dois d'ailleurs dire que je ne cesse de m'étonner de cette position partagée, semble-t-il, par la Droite et le PS qui pourtant se succèdent depuis des années à la présidence de ce grand syndicat. Mais passons ! Ce doit être cela l'aboutissement de la politique politicienne locale. Quoi qu'il en soit, ce projet n'étant en aucun cas un projet local, j'ai demandé suite au vote de ce vœu que l'ensemble des communes concernées, soit 15 au total, se prononcent sur l'opportunité du projet. Après tout, quand bien même nous accueillons physiquement l'usine, celle-ci traite les déchets de 1,5 million d'habitants. Il semble donc juste que tous les élus de ces territoires se prononcent. Car la solidarité territoriale et la gestion au plus près des besoins ne peuvent s'exprimer que dans un cadre éminemment démocratique, comme l'avait d'ailleurs si justement relevé mon prédécesseur lorsqu'il avait présenté ici même les 11 priorités de la Ville dans le cadre du projet de reconstruction de l'usine. Parallèlement, je suis intervenu au conseil syndical du Sycotom du mois de décembre, afin de demander le report du vote sur l'autorisation de dépôt des demandes de permis de construire et d'exploitation pour la future usine, pour que les villes aient tout le temps de se prononcer. Cette séance du conseil syndical du Sycotom aura donc lieu demain et j'y porterai bien évidemment la voix d'Ivry à l'instar des représentants des autres villes. À ce jour, sur les 15 maires du Bassin Versant, 12 ont apporté leur soutien au projet de reconstruction. Et il nous manque, je le précise tout de suite, dans les documents, vous l'aurez constaté, ne nous sont pas parvenus les avis soit des maires, soit formels des assemblées délibérantes des villes de Cachan, du Kremlin-Bicêtre et de Montrouge qui sont parties prenantes du Bassin Versant. Je ne tire aucune conclusion de cette absence de réponse. Je précise cependant que ce soutien est conditionné pour nombre d'entre eux au rejet total de la méthanisation. Vous trouverez en annexe de la délibération l'ensemble des documents nous ayant été transmis par ces derniers. Évidemment, je pense que nous préférerions tous ici pouvoir nous passer de l'unité d'incinération.

¹ TMB : Tri Mécano Biologique

Enfin, je le dirai plutôt autrement : nous préférerions être sur une trajectoire de réduction des déchets nous permettant d'envisager raisonnablement de nous passer d'une telle installation. Or, cela n'est aucunement le cas. Cela a d'ailleurs été pointé récemment par la Cour des comptes qui s'inquiète des sous-capacités à venir en termes d'incinération. Soyons clairs : la métropole francilienne fait partie des territoires de France classée parmi les plus mauvais en termes de production, de tri et de recyclage des déchets. En conséquence de quoi, 130 000 tonnes sont encore enfouies annuellement chez nous proches voisins, polluant ainsi leurs sols et sous-sols. Cela est inadmissible. L'effort à produire est déjà conséquent. D'ici 2023, notre usine n'incinèrera plus que la moitié de ce qu'elle incinère aujourd'hui. Il nous faut donc en cinq ans parvenir à réduire les quantités de déchets produits et mieux les trier et valoriser, afin que cet objectif soit atteignable. C'est déjà énorme. Rendons-nous compte si nous n'atteignons pas cet objectif quelle autre solution alors que d'envoyer nos déchets à incinérer dans d'autres installations, comme celles de Créteil ou Rungis alors que ces usines sont vieillissantes, ou pire les enfouir. À cet égard, ne vaut-il pas mieux disposer d'une installation neuve respectant l'ensemble des normes environnementales, gérée par un syndicat public, plutôt que d'envoyer nos déchets vers des usines privées ou en mauvais état ? Ce qui est d'ailleurs déjà le cas puisque le Syctom envoie pour incinération dans d'autres usines environ 280 000 tonnes par an, ses propres usines ne suffisant pas ou plus pour traiter l'ensemble des déchets. J'en profite ici pour insister sur un deuxième point. Le Syctom est un établissement public géré par les élus. Quel intérêt aurions-nous, dans la diversité de nos couleurs politiques d'ailleurs, à construire un équipement surdimensionné et donc surcoûteux ? Il n'y a pas ici de profits à maximiser ni d'actionnaires à payer. De même, si cette installation était contraire aux objectifs de la loi de transition énergétique dite LTE, comment la Préfecture pourrait-elle envisager de porter et autoriser ce projet d'intérêt général ? Quoi qu'il en soit, sachez que j'ai également sollicité une audience auprès de Mme Royal, malheureusement sans retour à ce jour, avant de porter ce débat de la conformité ou non du projet Ivry-Paris XIII à la LTE. Elle en est tout de même l'instigatrice. Mais a priori, la réponse du ministère de l'Écologie à Mme Procaccia, lors d'une séance au Sénat en avril 2015, était plutôt claire. Le Préfet ne peut qu'autoriser un projet compatible avec la loi et avec le PREDMA², lequel prescrit d'ailleurs que si les capacités d'incinération ne doivent pas augmenter, elles doivent cependant se renouveler. Alors oui, il faut résolument s'engager dans des politiques volontaristes en matière de gestion des déchets. Oui, la ville d'Ivry et, je le souhaite, le Territoire demain doivent s'inscrire dans cette perspective, en faire un champ innovant de leurs politiques publiques. À cet égard, les propositions du plan BOM³ doivent être très sérieusement étudiées et mises en œuvre lorsque cela est possible.

Pour autant, ne nous méprenons pas. En cinq ans, il me paraît impossible de se passer totalement de cette usine. Vous le savez aussi bien que moi, mieux gérer vos déchets implique en grande partie un changement des comportements individuels et cela prend extrêmement de temps. À moins d'en avoir une approche policière, mais cela n'est dans l'ADN de personne autour de cette table. Aussi, je ne peux pas me permettre, au nom des habitants d'Ivry, de prendre le risque de continuer à enfouir nos déchets, à polluer les terres de nos voisins de Seine et Marne, comme d'ailleurs Paris l'a fait avec nous pendant des années, pratique que nous dénonçons et que nous dénonçons ardemment et à juste titre. Reconstruire l'usine dans des dimensions divisées par deux est nécessaire. Tout comme notre engagement pour réduire et mieux gérer les déchets que nous produisons est nécessaire.

² PREDMA : Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés

³ BOM : Baisse des Ordures Ménagères

Les deux ne sont pas incompatibles. Les deux préservent l'avenir, notre avenir. Nous avons un chantier, un défi même, devant nous.

Cinq ans pour réussir à diviser par deux les quantités de déchets incinérés. Cinq ans pour mettre un terme définitif à l'enfouissement. Cinq ans pour réduire et mieux trier nos déchets dans l'ensemble des villes concernées. Cela représente 480 000 tonnes. D'ailleurs, il eût été intéressant ce soir, au lieu de nous focaliser une nouvelle fois sur ce débat, de décider ensemble les grandes orientations de notre ville en la matière. Une délégation zéro déchet a été créée il y a presque un an. J'en attends des propositions constructives et réalistes, qu'elles soient du ressort de nos compétences ou de celles du Territoire. Quel va être l'effort d'Ivry pour atteindre cet objectif ? Voilà ce qui méritera un débat et voilà ce qui méritera un échange, d'autant plus que certains dans cette assemblée sont à la pointe sur ces questions. Il est donc temps que nous puissions valider ensemble des propositions concrètes avec des objectifs à la hauteur du défi.

Je ne serai pas plus long et je vous propose donc d'interrompre officiellement la séance pour passer la parole à M. Marcon qui est au premier rang et qui représente le Collectif 3R. et je pense qu'on va peut-être, s'il y a ça en réserve, vous amener un micro. Ce serait plus simple. Oui, vous vous levez. Très bien. Non, on vous apporte un micro.

(Interruption de séance)

M. BOUYSSOU.- *« Merci à M. Marcon et à M. Lambert. Donc, je déclare ré-ouverte la séance du Conseil Municipal et je prends les inscrits. »*

(Reprise de la séance)

M. BOUYSSOU.- *« Mehdy Belabbas, vas-y. »*

M. BELABBAS.- *« Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, Monsieur le Maire. J'aimerais débiter ce propos en vous citant, Monsieur le Maire. Ces propos ont été tenus lors du conseil municipal d'octobre dernier, lors duquel notre groupe a présenté un vœu contre le projet de reconstruction de l'usine d'incinération d'Ivry-Paris XIII, vœu que notre conseil municipal, comme chacun le sait, a d'ailleurs adopté. Et je vous cite : « Et si le vœu ce soir était adopté, il est évident qu'en tant que Maire, je ne prendrai pas un vote différent de celui de la majorité de ce Conseil, fut-elle une majorité composée de l'opposition et d'une partie de la majorité, ce qui est quand même une situation assez étonnante. Mais en tout cas, si le vœu était adopté majoritairement ce soir, je prendrais mes responsabilités en ne prenant pas part au vote au sein du conseil syndical du SYCTOM et en expliquant pourquoi. Je ne vais pas en tant que Maire aller voter quelque chose qui aurait été minoritaire au sein de cette assemblée ». Ces paroles, Monsieur le Maire, sont issues du compte-rendu officiel des débats du Conseil Municipal du 20 octobre dernier, page 23. Et je vous invite chers collègues et l'ensemble du public à relire ce compte rendu de séance très instructif.*

Pourquoi sommes-nous donc ici ce soir contraints de revoter sur un sujet alors que notre conseil s'est déjà exprimé et a longuement débattu de ce sujet et que vous vous êtes, Monsieur Le Maire, engagé à respecter le vote de notre assemblée ?

Depuis ce vote, votre abondante communication s'est évertuée à expliquer la nécessité de réunir plusieurs autres avis pour éclairer notre conseil sur la réalité de ce dossier. Comme si nous n'avions pas, et ce quelles que soient nos orientations politiques, sérieusement étudié ce dossier. C'est un peu gênant. C'est là tenir en piètre estime l'expertise citoyenne dont cette assemblée est l'expression. Pour justifier ce nouveau vote, vous vous êtes engagé devant la population, devant les élus que nous sommes, mais aussi devant les associations mobilisées sur cette question, à obtenir : une délibération de tous les conseils municipaux du Bassin Versant, une délibération des trois conseils de territoires concernés, une position claire de l'État quant à la conformité de ce projet vis-à-vis de la loi de transition énergétique. Ces trois conditions ne sont pas réunies ce soir, puisque nous n'avons ni toutes les délibérations des conseils municipaux du Bassin Versant ni celles des trois conseils de territoires concernés et qu'aucune réponse de la Ministre n'a été apportée à votre sollicitation.

Nous n'avons que les avis des conseils où les élus écologistes ont légitimement posé la question. Pour le reste, vous avez réuni les avis des maires qui vous ont apporté leur soutien, surement par solidarité, mais en se gardant toutefois d'ouvrir un véritable débat au sein de leur assemblée communale. Là aussi, nous ne partageons manifestement pas la même vision de l'exercice démocratique. Il n'y a donc aucune justification à réunir ce soir notre conseil municipal sur cette question, trois mois à peine après le vote précédent.

Notre groupe tient donc à dénoncer avec vigueur ce qui s'apparente manifestement à une manœuvre et qui vise à remettre en cause le vote de notre assemblée communale. Notre maire considère manifestement que nous avons mal voté lors du conseil d'octobre et qu'il nous faut donc revoter. De même, c'est encore une fois cette étrange conception de la démocratie qui vous a poussé à avancer la date de notre conseil municipal. Bien sûr, vous êtes maître de l'emploi du temps et de l'ordre du jour du conseil municipal. La manœuvre va vous permettre ainsi demain matin, je le pense, de voter au conseil syndical du Syctom, selon votre avis, selon votre vérité, mais cela en totale contradiction avec l'expression de notre conseil municipal.

Toujours dans nos notes de lectures du précédent conseil du mois d'octobre, nous devons bien admettre que nous trouvons savoureuse la phrase suivante tirée de la délibération qui va être soumise au vote de ce soir : « Respectueux de l'expression majoritaire du Conseil Municipal approuvant fin octobre un vœu présenté par le groupe des élus EELV pour rejeter le projet » Où est le respect des élus dans le texte soumis au vote ce soir, dont les contorsions sémantiques relèvent d'une véritable performance acrobatique en termes de rhétorique ?

Vous l'aurez compris, le vote de ce soir tient davantage, en ce qui nous concerne, du passage en force que d'un réel exercice démocratique.

J'aimerais apporter un élément de réponse aux collègues de la CGT qui sont intervenus ce soir. Le projet que nous défendons, que nous proposons, est un projet réaliste et sérieux, ni dogmatique ni farfelu. C'est un projet écologique de transition qui implique forcément de faire des erreurs et qui créera des emplois. Et il me semble que les forces de progrès syndicales et politiques devraient s'ingénier aujourd'hui à défendre systématiquement toutes les politiques ambitieuses qui visent à créer des emplois et à partager les richesses plutôt qu'à défendre les lobbys industriels et commerciaux.

Naturellement, nous étions opposés hier à la reconstruction de l'usine. Aucune raison ne nous invite ce soir à changer la nature de notre vote. Nous encourageons également l'ensemble de nos collègues à rester fidèles à leur vote et à leurs convictions.

Car, quelles que soient nos positions politiques, nous pouvons avoir à cœur l'intérêt général de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Et cet intérêt général n'appartient pas à un ou une ou deux personnes. C'est quelque chose qui se partage, qui se construit en fonction de nos convictions. En tous les cas, chers collègues, désolé d'avoir été si long pour un sujet que nous avons déjà abordé. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Sandrine Bernard. »*

Mme BERNARD Sandrine. - *« Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Je voudrais d'abord également m'insurger contre la méthode. Nous avons déjà exposé ce qu'on avait à dire sur ce point. Vous êtes pour ce projet, assumez-le. Nous sommes contre, respectez-le. Ces manœuvres auprès de nos partis pour faire exercer des pressions sur nous sont profondément stupides.*

Ne vous cachez pas derrière des gens, la Droite et le PS, que vous vomissez quotidiennement pour essayer d'obtenir une remise en cause de notre vote ce soir. Je voudrais donc simplement profiter de cette soirée, de ce débat, pour m'adresser à quelques personnes.

D'abord, je voudrais remercier le Collectif 3R, ainsi que l'ensemble des militants associatifs qui sont impliqués sur ce projet pour leur force de conviction transmissible et leur travail minutieux, déterminé et déterminant. Quel rôle important vous jouez pour notre ville ! Bravo ! À mes collègues écologistes, je voudrais dire, je suis heureuse que nous partagions aujourd'hui sur une question concrète cette aspiration à ce que la préservation de notre planète, de l'environnement, de nos ressources, fasse partie intégrante de toutes nos décisions politiques. À mes collègues de Droite, je voudrais dire, laissez de côté les arcanes d'appareil et pensez avant toute chose à ce que vous serez fiers d'assumer demain pour l'avenir de vos enfants, pour nos concitoyens, pour le devenir de notre société. À chaque fois que nos partis fricotent avec le PCF dans ce département, il n'en ressort rien de bon. Ni pour les élus dont nous essayons d'être de dignes représentants ni pour la politique en général.

Sur le fond, nous n'avons obtenu aucune réponse à nos questions, aucune prise en compte de nos réserves. Puisque le budget existe, nous demandons à ce qu'il soit consacré en priorité à construire une politique ambitieuse de réduction des déchets. Nous ne sommes pas sur une position de principe contre l'incinération, mais sur une position de principe en faveur d'une ambition politique, celle de la réduction des déchets. Un peu d'utopie, s'il vous plaît. Au moins dans l'esprit de la loi de transition énergétique. Il n'y a pas lieu de discuter plus longuement. Je suis très fière au nom du groupe Socialiste de maintenir et d'affirmer notre opposition. Chacun tirera les conséquences du vote de ce soir et nous ne manquerons pas d'en débattre de nouveau à l'occasion des prochaines élections municipales. »

M. BOUYSSOU. - *« Saïd Hefad. Excuse-moi, tu étais debout, désolé. Non ? C'est bon. »*

M. HEFAD. - *« Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs. Le groupe Convergence Citoyenne Ivryenne s'est déjà exprimé lors du conseil municipal d'octobre dernier sur cette question et a affirmé son soutien aux propositions alternatives au projet de reconstruction du Syctom. Nous n'allons pas donc refaire le débat ici. Les arguments de chacun sont maintenant connus de tous après plus de 10 ans de débat. Le groupe Convergence Citoyenne Ivryenne votera donc contre cette délibération. Je vous remercie. »*

M. BOUYSSOU. - *« Arthur Riedacker. »*

M. RIEDACKER. - « *Bonsoir chers collègues, bonsoir Monsieur le Maire, bonsoir chers collègues et participants à cette audience. Je suis assez ahuri des discussions qu'il y a en ce moment et donc je séparerai mon intervention en trois points. La première, c'est pour répondre à Mehdy Belabbas sur sa position. Je peux envelopper le PS dans la même position. Et puis la deuxième, on a indiqué que ce n'était pas seulement une question locale et donc il faut voir le problème de manière globale au niveau national. Et la troisième, c'est de le voir au niveau local et à partir de là, il faut en tirer des propositions pour la suite.*

Donc, je me suis exprimé, mais l'espace étant contraint dans le bulletin municipal sur cette question-là, je reviens donc tout d'abord à l'intervention de Mehdy Belabbas qui m'ahurit totalement. Parce que nous avons eu un désaccord au mois de juin dans une discussion que nous avons eue en interne et on n'a pas pu discuter des questions techniques. Tu as simplement dit que ce n'était pas une question technique. On croit rêver quand tu affirmes des choses pareilles. Je croyais que les écologistes avaient un minimum de sérieux dans ce domaine-là. Si on veut vraiment faire le combat contre le changement climatique, contre les réductions d'utilisation des énergies fossiles, il ne faut pas avoir des positions dogmatiques comme ça, comme tu l'as, parce que ça, c'est inadmissible. On ne peut pas avoir un débat dans ces conditions-là. Donc, on ne l'a pas eu, et malheureusement, on a vu atterrir le vœu sans qu'on n'ait pu réellement discuter de ça. Et en fait, il y a un refus. Et je te l'ai dit l'autre jour, tu es toujours sur la même position qu'il y a dix ans et je peux te dire aussi que tu peux dire, $1 + 1 = 3$ et on n'aura pas de discussion. C'est un dialogue de sourds. Donc, si on n'a pas cette discussion technique, tout le restant, je ne vois pas à quoi ça sert. Donc ça, c'est le premier point.

Deuxième point, je viens d'avoir la réponse du Parti Socialiste sur cette question-là, donc on est en plein électoralisme. C'est bien ce que j'ai écrit dans ce bulletin. Je ne croyais pas être à ce point sur cette position-là parce que vous êtes totalement en contradiction avec la position du PS au niveau parisien. Donc, je ne comprends pas quel fonctionnement a ce parti. Ici, il va dire blanc ; là-bas, il va dire noir. Il faudrait vous mettre en cohérence parce que c'est totalement incohérent. Et je vais rentrer maintenant un peu plus dans le détail parce que cette question-là, je m'en occupe depuis plus de 25 ans. En 1983, en 1981 quand il y a eu le choc pétrolier, on a mis en place un programme de chaufferie et moi j'étais responsable au niveau de l'AFME, à l'agence française pour la maîtrise de l'énergie. Ça a mis du temps, on a démarré lentement. Ensuite, on a eu Madelin qui a supprimé toute la politique qui avait été mise en place et elle a été recommencée en 1992 avec l'ADEME⁴. Et aujourd'hui, on a plus d'une centaine, plusieurs centaines de réseaux de chaleur, de chaufferies à bois, qui fonctionnent et le fonds chaleur continue. Alors, ce que vous dites, c'est que la politique de l'ADEME est totalement inutile, fausse. Écoutez, il faudrait peut-être un peu vous documenter sur ces questions-là. Alors cet après-midi, j'étais à la présentation du scénario négaWatt. Ceux qui sont écolos savent bien ce qu'il y a derrière le scénario négaWatt. C'est d'abord de réduire, d'être plus économes dans les consommations d'énergies, ensuite de voir les substitutions et donc à la fin d'essayer de faire en sorte qu'en 2050, on réduise suffisamment les émissions de gaz à effet de serre pour être en conformité avec ce que vous avez voté, vous aussi, au Parti Socialiste. C'est quand même le parti qui est au Gouvernement et vous êtes en contradiction avec ce qui a été voté il y a un an, notamment à l'occasion de la Cop 21. Donc, il faut réfléchir un petit peu. C'est absolument lamentable ce genre d'approche.

⁴ ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie

Donc, on est obligé actuellement d'augmenter les utilisations de biomasse sur l'ensemble de la France. Et ça, pour deux raisons. Parce qu'il faut continuer d'une part à réduire les consommations d'énergies fossiles, et ça, ça continue. On a commencé dans les années quatre-vingt et c'est toujours d'actualité. Le fonds le plus important de l'ADEME, c'est le fonds chaleur et c'est justement pour faire ce genre de choses, que ce soit pour les chaufferies seulement à bois ou les chaufferies à bois et à déchets. Donc, c'est tout à fait essentiel. On a pris beaucoup de retard dans l'isolation des bâtiments. Dès 1984, on a lancé deux fonds spéciaux grands travaux pour économiser l'énergie. Et puis ensuite, la politique s'est arrêtée sous Madelin et puis on a recommencé, mais beaucoup plus lentement et aujourd'hui, alors qu'on pensait à l'époque qu'il suffisait de rénover 350 000 logements par an, il faudrait maintenant pour atteindre l'objectif en 2050 en rénover plus de 750 000. Vous imaginez, c'est plus du double de ce qu'on fait. Beaucoup plus du double que ce qu'on fait aujourd'hui, donc il ne faut quand même pas rêver qu'on va réduire brutalement du jour au lendemain les besoins de chauffage d'un certain nombre de bâtiments, parce qu'on ne va pas assez vite dans ce domaine-là.

Troisième point, dans le scénario et je l'ai ici pour ceux qui le souhaitent et peut-être que certains l'ont lu quand même, le manifeste de Négawatt. Il faudrait le souhaiter quand même puisqu'il y en a qui font de l'environnement leur drapeau politique. Eh bien, on voit qu'il y aura une augmentation des déchets qui iront en incinération, notamment parce que comme on veut réduire les produits à base d'énergies fossiles, notamment tout ce qui est plastique et tout ça, il y aura plus de bioproduits et enfin il faudra bien les incinérer quelque part. Dans le projet, il y a une augmentation des produits, des déchets qu'il faudra incinérer, avec le temps. Donc ça, c'est un autre point qui est tout à fait essentiel. Ensuite, j'ai entendu qu'il n'y aurait pas de bois. J'en ai discuté avec la déléguée à l'environnement verte du conseil de Paris. J'ai été totalement ahuri. Elle m'a dit, il faudra importer du bois. Ça veut dire que même les élus de la ville de Paris n'ont aucune connaissance de ce qui se passe en Île-de-France. J'ai fait une étude pour l'ARENE (Agence Régionale pour l'Energie) entre 1995 et 1997, qui est là, sur les biomasses et déchets et environnement en Île-de-France et éléments d'aide à la décision pour la mise en place d'une politique à l'horizon 2015. Et on a bien vu qu'on avait une sous-exploitation manifeste du bois en région parisienne. Ne parlons pas parce que je ne sais pas si c'est le délégué du Syctom qui en a parlé, mais je sais qu'il y a d'autres élus qui ont parlé de faire venir du bois du Canada ou du Brésil. C'est absolument scandaleux. Ça veut dire que vous ne connaissez rien aux gisements forestiers qu'il y a en France. Vous ne savez même pas lire les journaux puisqu'on n'exploite même pas 60 % de la croissance des forêts en ce moment et que ça, c'est au moins dit dans les journaux, même s'il y a beaucoup de choses qui sont passées sous silence. Donc, c'est un élément tout à fait important. Il ne faut pas raconter n'importe quoi aux gens sur les ressources. Alors ensuite pour le chauffage, la chaufferie prévoit d'utiliser des déchets et d'en utiliser moins si demain il y a moins de déchets, ce qui est tout à fait souhaitable. On est tout à fait d'accord là-dessus. Je soutiens tout à fait ce qui a été dit par Monsieur le Maire. Et donc on mettra plus de biomasse parce qu'aujourd'hui, on a discuté de ça à la conférence de Négawatt de cet après-midi. Il est très difficile, surtout vu le bas prix du pétrole, de faire de nouveaux réseaux de chaleur. Et donc il faut utiliser ceux qui existent parce que la tuyauterie, ça coûte de l'argent et qu'on ne peut pas le faire aussi facilement que ça. L'installation d'une chaufferie, il faut de la place. Là, on a une place. Elle est accessible, donc on peut tout à fait passer à moins de déchets et à plus de biomasse qu'on peut récolter en la région Île-de-France. Et là, c'est un mensonge si on dit qu'il n'y a pas de bois en région Île-de-France.

Et il faut revoir un peu l'ensemble des éléments et vous promener un peu en forêt pour savoir ce qu'il en est. Donc, il faut regarder ces deux aspects et je ne comprends pas cette incohérence au niveau de la décision du PS. Les Verts, je ne l'entends pas plus parce qu'il y a tellement d'incohérences dans ce qu'ils nous racontent qu'il ne faut plus être étonné puisque ce n'est pas les problèmes techniques. Mais j'aurais aimé quand même que le PS soit un peu plus raisonnable et qu'il soit aussi technique. Mais en fait, non. Il était aussi dans l'idéologie. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Arthur Riedacker. Jeanne Zerner. »*

Mme ZERNER. - *« Mesdames, Messieurs, chers collègues. Ce qui me fait toujours sursauter lorsqu'on se projette vers une société zéro déchet, c'est le constat que je fais chaque dimanche en tant qu'élue de terrain au contact des habitants d'Ivry, d'une plainte toujours plus importante sur la saleté de la ville. On peut penser que c'est sans rapport direct avec le débat qui nous occupe ce soir, c'est pourtant un constat symptomatique. Si à Ivry les animateurs du tri, la gratuité des composts et autres dispositifs incitatifs existaient bien avant ce mandat, force est de constater que hors des actions basées sur le volontariat et qui touchent une portion très infime de la population ivryenne, tout reste à faire. Que se passera-t-il si en 2023, n'ayant pas reconstruit, on s'aperçoit qu'on n'est pas en mesure de fermer l'usine actuelle ? En 2023, elle aura presque 55 ans, dix ans de plus que Fessenheim aujourd'hui. Il ne nous paraît pas opportun de prendre le risque et ne parlons pas d'un retour à l'enfouissement. Rappelons-nous également ainsi que l'a dit le Maire, qu'en cas d'excès inverse, les nouveaux fours seront réversibles pouvant être réaffectés au traitement de la biomasse. Il a été rappelé qu'incinérer permet notamment de générer du chauffage urbain. Rappelons aussi que nous avons encore quelque 150 000 tonnes de déchets enfouis qui devront se rajouter au tonnage compté dans l'incinération actuelle. Même en Flandre, champions du tri, de la réduction des déchets, etc., on continue à incinérer une partie des déchets. Dans un pays en avance sur nous de plus de 30 ans sur le sujet, on garde des déchets résiduels à raison d'à peu près 110 kg annuels par ménage. Oui, nous sommes très en retard en France, spécialement en Île-de-France et à Ivry. La généralisation du traitement des biodéchets dans nos cantines scolaires est un bien intéressant. Gageons que les enfants d'aujourd'hui devenus adultes n'imagineront même plus qu'on puisse ne pas réduire au maximum ces déchets. Il va falloir aller plus loin et vite. Il faudra exiger du Syctom un soutien plus concret dans les actions de sensibilisation, d'aide des pratiques plus vertueuses. Je rêverai, croyez-moi, que cela suffise. Mais 2023 est trop près et je le répète, nous ne pouvons pas prendre le risque.*

Je vais m'arrêter là et en conclusion, je tiens à remercier le Collectif 3R quoi qu'il en pense. Par sa présence active, il nous force à nous interroger collectivement sur nos retards, nos manquements sur la question des déchets. Notre groupe en la matière a fait ces derniers temps un chemin important et j'en suis fière. Je serai encore plus fière quand nous aurons réussi à infléchir les pratiques de la population ivryenne. C'est notre combat à venir, il est long. Et pour conclure, je pense qu'on peut dire que le groupe Front de Gauche garde ses positions dans sa majorité. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Jeanne Zerner. M. Bouillaud et ensuite Pierre Chiesa. »*

M. BOUILLAUD. - *« Merci Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, chers collègues. Après le désaveu cinglant, Monsieur le Maire, que vous avez subi lors du conseil municipal du 20 octobre dernier, vous semblez avoir du mal à digérer la sanction que votre propre majorité municipale vous a infligée. Cet affront ne sera, quoiqu'il arrive, pas lavé ce soir.*

Notre groupe de l'Alternative pour Ivry n'a pas à être témoin de votre propre incapacité à réunir la solidarité au sein de votre majorité et qui ce soir ne semble plus vraiment en être une. Les élus, les adjoints que vous avez toujours défendus, parfois en dépit du bon sens vous trahissent ce soir et font preuve d'un grand manque de loyauté, valeur qui semble se perdre. Notre groupe n'a pas à être pris en otage de votre incapacité à mettre de l'ordre dans la maison. Contrairement à ce que vous pensez, l'ordre n'est pas un vilain mot. Il vous mettrait nettement moins en difficulté. Notre groupe n'a pas changé d'avis avec la nouvelle année. Nos doutes subsistent, notamment sur ce projet dans le coût financier n'est pas clair, mais qui utilise le milliard d'euros comme unité de mesure. Nous regrettons profondément l'architecture de ce site que votre prédécesseur avait imposé dès le début des années 2000 et sur lequel l'opposition municipale de Droite s'était déjà positionnée contre. Nous déplorons la disparition du centre de tri, de la déchetterie et surtout l'absence d'études transparentes sur l'impact de la loi de transition énergétique. Ce sont de nombreuses réserves, voire oppositions, qui ont conduit notre vote en octobre dernier.

Pour autant, comme nous l'avons précisé, l'usine actuelle est arrivée à bout de souffle, sa vie a déjà été prolongée de près de dix ans, le sera encore et les émissions qu'elle rejette entraînent des dangers aujourd'hui inacceptables pour les populations en Île-de-France et à Ivry en particulier, dans un contexte de pollution permanent. Je ne suis pas CGTiste, mais responsable politique. Et pour notre groupe, il nous semble indispensable de reconstruire une nouvelle usine sur ce site. L'écologie politique ne peut pas être instrumentalisée et la raison doit l'emporter. C'est du pragmatisme. Vous aviez annoncé que vous porteriez la décision du conseil municipal d'Ivry auprès du Sycdom et vous revenez devant le Conseil Municipal ce soir. La forme qui nous est proposée aujourd'hui n'est plus sous la forme d'un vœu, mais prend la forme d'une délibération. Cette forme juridique m'interroge. Vous nous demandez de nous prononcer sur une compétence transférée et sur laquelle aucun d'entre nous, sauf vous, n'a aujourd'hui de pouvoir. Seuls le Sycdom et ses représentants, dont vous faites partie, peuvent se prononcer sur la poursuite du projet. Monsieur le Maire, vous assumerez seul la responsabilité en votre âme et conscience de votre action Sycdom. Nous ne prendrons pas part au vote. Je vous remercie. »

M. CHIESA. - *« Je suis content d'intervenir en dernier parce que mon collègue Bouillaud me... »*

M. BOUYSSOU. - *« Non, Pierre Chiesa. Ce sera moi qui interviendrai en dernier. C'est une plaisanterie, je t'en prie. »*

M. CHIESA. - *« Mon collègue Bouillaud me lève un poids de la conscience que j'expliquerai. Oui, ça va mieux. Pour moi, le débat qu'on a eu il y a deux mois est clos. Et ce qui revient aujourd'hui, c'est un nouveau débat qui nous dépasse totalement et qui n'a été que très rapidement évoqué. En deux mois, il a été possible de creuser encore plus la question et j'ai pu me rendre compte, même si j'aurais dû le savoir et que d'autres le savent, qu'en fait, le Sycdom là-dedans n'a quasiment aucune importance. Le Sycdom, c'est un petit sous-traitant qui est fournisseur d'énergie pour la CPCU⁵. Si vous allez sur le site de la CPCU, vous verrez l'usine d'Ivry-Paris XIII qui est intégrée dans tout le dispositif de production d'énergie, grosso modo d'un périmètre qui est celui de la Métropole du Grand Paris.*

⁵ CPCU : Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain

Donc en fait la question derrière, ce n'est pas tant de savoir s'il faut de l'incinération, un peu, beaucoup, passionnément ou pas du tout, c'est de savoir quelle est la politique énergétique que la Métropole du Grand Paris va mettre en œuvre pour les trente prochaines années. Et c'est pour ça que la question de l'incinération est un peu le petit aiguillon là-dedans. Parce que pour le moment pour ce qu'on voit et malgré les discours tout à fait intéressants que nous a fait Arthur Riedacker sur la façon dont on pourrait prendre le bois ici et faire tout ça avec le bois, pour le moment, ce qui nous est montré, c'est des courbes qui poursuivent dans le même sens. Pour les cinq, dix, quinze prochaines années, le mix énergétique de la région parisienne va rester à peu près le même, c'est-à-dire 50 % d'énergies fossiles, presque 50 % d'incinération et une montée en puissance extrêmement lente de la géothermie qui est heureusement ce qui sauve la CPCU, disons intellectuellement, par rapport au fait qu'elle fait essentiellement de l'incinération et, entre autres, avec des énergies fossiles. Le recours aux énergies fossiles apparemment la CPCU pour le moment n'envisage pas d'inverser la courbe. Et c'est bien ça qui nous chagrine et c'est bien pour ça qu'on demande que ces 350 000 tonnes qui sont epsilon dans la quantité de matières premières qui sont brûlées par la CPCU soient retirées pour qu'on ait un signal qui permette d'orienter la politique énergétique de la Métropole du Grand Paris vers autre chose qui est défini dans la loi de transition énergétique, etc., ce qu'on a déjà dit, mais que si on ne le fait pas ou si on tarde à le faire, ça sera de plus en plus difficile.

Une politique comme celle de la CPCU, ça ne se décide pas en cinq ans et de la même manière que le programme électronucléaire français ne s'est pas décidé au fur et à mesure où on construisait les centrales. Et si j'en viens à ça, c'est parce que j'ai quand même un paradoxe qui me fait intérieurement sourire, mais je vous ferai partager mon hilarité dans les interventions que j'ai eues. C'est d'entendre que nos collègues socialistes et de la Droite prennent fait et cause contre l'incinération et se joignent à nous, lorsque nous savons tout l'amour que certain candidat à la présidence de la République porte à l'énergie nucléaire qu'il compte relancer s'il est élu, si nous savons aussi, cher Arthur Riedacker, nous connaissons bien la façon dont notre député est un fervent partisan de l'énergie nucléaire, qu'il ne s'en cache pas, donc entre toi qui es dans son parti et Sandrine Bernard qui est sa suppléante, c'est assez loufoque de vous entendre comme ça pousser des cris d'orfraie pour une toute petite proposition d'arrêter l'incinération et de continuer cette politique dont nous pensons qu'elle ne peut conduire qu'à de plus en plus de problèmes, de plus en plus de déchets, etc. Et ça me permettra de conclure à l'adresse des représentants de la CGT sur deux points. D'une part, une fois de plus et autant le dire, on pourrait vouloir faire passer les écolos comme les rétrogrades qui veulent mettre les travailleurs au chômage en cassant leur outil de production, etc. Déjà, on pourrait simplement dire que oui, les écolos ne sont pas productivistes, oui aussi il y a une Gauche marxiste qui n'est pas productiviste. (Rire) Je ne les ai pas là, je pourrai vous faire des citations d'intellectuels qui se revendiquaient de Marx qui étaient même extrêmement proche de Marx et qui avaient quand même une attitude extrêmement critique par rapport au fait que ça soit la production qui pourrait libérer le prolétariat. Donc, pour nos collègues de la CGT, l'attitude que nous avons ici est toutes proportions gardées la même que ce que nous avons défendu en demandant la fermeture de Fessenheim. Nous demandons la fermeture de Fessenheim, non pas pour mettre 2 000 personnes, 2 000 malheureux de la région au chômage parce qu'on trouverait ça amusant, mais parce que nous savons la dangerosité de cette centrale, que ça a été prouvé.

Que même si le pire n'est jamais sûr, il y a une probabilité, il y a un risque qui est fort en bref du fait que cette centrale se trouve dans le fossé Rhénan, dans une zone de failles actives et susceptibles d'être affectées par des tremblements de terre et avec en plus une nappe phréatique qui dans ce cas-là serait polluée et on pourrait se retrouver dans une situation similaire à celle de Fukushima. Pour conclure sur ce point et revenir à Ivry, cette explication, ce n'est pas moi qui l'ai inventée, elle a été diffusée par un éminent scientifique, professeur de physique à l'École polytechnique, qui a écrit un livre sur Fukushima et après et qui a eu l'occasion de présenter ce livre lors d'un précédent salon du livre d'histoire des sciences et techniques qui s'était tenu à Ivry. Comme quoi, au moins, ce genre d'initiative montrait son intérêt par rapport à ce débat. Je semble vous avoir amenés très loin, mais on est toujours au cœur de ce débat qu'on n'a pas abordé ce soir ou de manière très marginale, qu'on ne tranchera pas et pour lequel on votera à côté, le débat de savoir quelle politique énergétique veut-on en Île-de-France dans les trente prochaines années pour lutter contre la pollution, les îlots de chaleur urbains et la tendance apparemment avérée à un réchauffement climatique. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Pierre Chiesa. Arthur Riedacker, tu as redemandé la parole, mais je te prierai d'être vraiment très bref. »*

M. RIEDACKER. - *« Merci pour cette exception de reprise de parole, mais je ne reviendrai pas sur la polémique politicienne. Je pense qu'elle n'a pas de sens, sauf si on veut ajouter là-dessus et qu'on ne veut pas discuter des vraies questions techniques. Tu as fait la démonstration que tu ne veux pas discuter des questions techniques et c'est le gros reproche que je te fais depuis très longtemps, que je vous fais depuis très longtemps, c'est-à-dire que moi je ne suis pas contre le recyclage, au contraire, mais il faut s'en donner les moyens, donc faire un minimum de choses et être réalistes. Vous êtes totalement irréalistes. En plus, vous dites que vous êtes, pour la suppression des centrales nucléaires, comme dans le scénario négaWatt. Oui, on y arrive à la fin. Mais si on travaille comme vous travaillez, vous n'y arriverez jamais. On sera toujours avec les centrales nucléaires comme par le passé. Donc, il faut être sérieux.*

Ensuite, pour la culture marxiste, je suis sûr que vous ne connaissez pas les échanges de Marx avec Liebig. Parce que sinon, vous ne diriez pas ce que vous dites. Et je pense que les gens du Collectif 3R ne le savent pas non plus. Mais je pourrai vous sortir les éléments, la correspondance entre Marx et Liebig. Liebig, c'est celui qui a travaillé sur les (coupure micro) tout à fait indispensables pour la nutrition des plantes et à la fin de sa vie, il a fait une proposition pour Londres. Le bouquin n'est jamais paru, parce qu'effectivement, la ville de Londres n'avait pas envie de faire ce qu'il avait recommandé. Il proposait de récupérer toutes les eaux de Londres pour recycler complètement les éléments minéraux pour les remettre à l'intérieur des terres et il ne fallait surtout pas importer d'engrais, parce qu'à l'époque, on importait du guano du Pérou et ensuite du nitrate du Chili. Il ne fallait surtout pas faire ça et donc il fallait éviter la... »

M. BOUYSSOU. - *« Excuse-moi, Arthur Riedacker. »*

M. RIEDACKER. - *« Donc, je m'arrête là-dessus, mais je pense que si vous voulez parler de Marx, il faut le connaître un peu mieux. »*

M. BOUYSSOU. - « Donc nous voyons que le conseil municipal d'Ivry est un haut lieu d'échanges intellectuels et que cela nous amène très haut, donc je propose d'arbitrer dans l'intimité de mon bureau un débat entre Arthur Riedacker et Pierre Chiesa et nous aurons plaisir à deviser sur la conception marxiste non productiviste, etc. Il y aura surement des choses passionnantes à se dire.

Alors, je vais répondre à quelques questions qui ont été posées avant de passer au vote et redonner dans ce débat quelques éléments. Mais je note quand même en tout premier lieu que depuis le début de ce mandat, depuis que nous sommes élus, depuis mars 2014, je crois me souvenir de mémoire humaine que cette assemblée communale n'a jamais discuté aussi longuement et pour certains d'entre vous sur le fond du sujet que nous ne l'avons fait ce soir. Ça veut dire que c'est la première fois. Il y a eu le vœu effectivement au mois d'octobre, mais qui est passé beaucoup plus vite, qui a été déposé à quelques jours de la tenue de la séance du Conseil, comme il est de coutume et ça, je n'en fais le reproche à personne, mais qui n'avait notamment pas permis dans sa programmation de donner, comme nous l'avons fait ce soir, la parole dans cette enceinte communale au Collectif 3R et au représentant CGT des personnels. Donc, ces éléments versés à notre réflexion, plusieurs d'entre vous l'ont d'ailleurs souligné, sont utiles.

Sur la question du deuxième vote entre octobre et maintenant, je crois l'avoir très clairement dit dans mon intervention. Je réfute totalement le fait que cet acte de débat ce soir constitue un acte antidémocratique qui vise à contraindre le vote de ce conseil municipal. Et avant le vote, je reproduis, mais comme Mehdy Belabbas l'a fait à ma place, ça va nous épargner un peu de temps : si le vote de l'assemblée communale de ce soir est le même que celui du 20 octobre, demain matin, je voterai contre la délibération de lancement de la reconstruction de l'usine du Sycotom. Non seulement, je voterai contre, mais j'expliquerai pourquoi et j'appellerai, effectivement comme l'a fait Arthur Riedacker, c'est un point sur lequel je suis d'accord avec lui, à la cohérence politique. Sur un sujet comme celui-là, je pense que si c'est un sujet d'intérêt général qui n'intéresse pas qu'Ivry, il faut qu'il y ait une cohérence politique de la part des organisations. Sandrine Bernard, les pressions politiques dont tu parles, tu voudras bien avoir, hors séance, je pense que ce sera plus commode, la gentillesse de m'indiquer de quelle nature elles ont été. Car en effet, plusieurs représentants de ton organisation m'ont dit : « Mais est-ce que tu veux qu'on parle à Sandrine Bernard ? » Je leur ai dit : « Surtout pas. Ne faites pas une chose pareille parce que ça va encore une fois la victimiser et ça lui permettra de dire en séance que j'ai organisé en sous-main, dans l'ombre et dans l'obscurité, des pressions sur le groupe socialiste. » Donc, j'ai surtout dit... il y a trois de tes collègues, je te dirai lesquels, qui sont venus me voir en disant : « Mais quand même, Sandrine Bernard, on peut causer avec elle. » J'ai dit : « Non, surtout ne faites pas ça. » Donc s'il y en a qui ne m'ont pas demandé avant et qui l'ont fait, ils ont eu tort parce que visiblement, je le constate. Mais franchement, ce que j'ai dit dans mon intervention et je m'adresse à la Droite et au PS, avec qui nous gérons ce grand syndicat intercommunal depuis sa création. Je rappelle que nous sommes ici à Ivry dans la ville qui a été, pendant quarante ans, conduite du point de vue municipal par Georges Marrane. Alors, peut-être que les plus anciens s'en souviennent, mais Georges Marrane a joué un rôle extrêmement important, pas que dans le domaine sportif sur lequel nous allons passer tout à l'heure, mais aussi dans le domaine de la création des grands syndicats intercommunaux.

Il y a dans quelques semaines un livre d'ailleurs qui va sortir, qui s'intitule « Ivry banlieue rouge », qui a été écrit par Emmanuel Bellanger, un historien, qui donnera - j'ai eu la chance d'en lire les premiers prémices - toute cette histoire de ce qu'a été l'histoire de la création du grand département de la Seine et l'histoire de la création des grands syndicats intercommunaux. Et on verra à quel point Ivry, dans tout ça, a joué un rôle important dont, je pense, on peut être fier. Parce que malgré tout, le fait de mutualiser avec l'ensemble des communes, on avait inventé la Métropole bien avant la loi Maptam.

Et la mise en commun d'outils communs entre les communes pour pouvoir répondre à des besoins fondamentaux des populations, c'est une histoire et un passé dont nous n'avons pas honte. Et depuis la création de ces syndicats intercommunaux, ce qui prévaut dans la conduite de ces affaires par-delà les clivages partisans, c'est une conception partagée, qui fait assez souvent l'objet de débats, de ce qu'est l'intérêt général. Et c'est toujours ce qui s'est passé dans les syndicats intercommunaux. On a toujours été capable, au moins à cette échelle-là, en dehors effectivement des jeux de postures qui peuvent exister dans les assemblées délibérantes, de faire émerger ensemble, qu'on soit de Droite, qu'on soit communistes, qu'on soit socialistes, le meilleur pour les intérêts communs de nos populations. C'est de cette manière-là dont on a été conduit le Syctom, le syndicat dont on parle, sous la présidence de François Dagnaud, le maire socialiste du 19^e. Il est membre du PS et il est maire du 19^e. Les rapports de force à l'échelle du périmètre du Syctom ont changé. Les villes de Droite sont plus nombreuses aujourd'hui que les villes de Gauche, donc c'est un membre de l'UDI, Hervé Marseille, le maire de Meudon, qui préside le syndicat depuis cette dernière mandature. Et les modes de gouvernance sont partagés en fonction des territoires représentés et en fonction du poids des courants politiques. Alors ça, ce n'est pas de l'entre-soi. C'est de la gestion en commun pour les collectivités locales de sujets d'intérêt général. Et c'est là où je rejoins Arthur Riedacker. On ne peut quand même pas, si c'est un sujet d'intérêt général, penser blanc ici et penser noir au Syctom. Il y a quand même un problème. Si j'ai souhaité qu'on revienne sur cette question dans le Conseil Municipal, c'est aussi pour creuser les sujets, pour avoir des explications sur ce qui peut motiver ici un vote et là-bas un autre vote. Ce soir, je n'ai pas de réponse ni au travers de l'intervention de Sandrine Bernard qui à part - et je le comprends et je m'y associe - tenter, et j'espère que tu y as réussi parce que ta démonstration était brillante, de s'attirer la sympathie des militants écologistes en pensant que c'est suffisant pour régler des questions d'ordre électoraliste. Là, je m'associe totalement à ce qu'a dit Pierre Chiesa, ce qui d'ailleurs a dû être totalement de nature à rassurer M. Bouillaud sur l'état de la majorité municipale. Il n'y a pas de problème. La diversité au sein de notre majorité est une richesse et je l'ai toujours dit : les seuls ici qui ont une légitimité politique à s'opposer à la reconstruction de l'usine du Syctom, ce sont les membres d'Europe Écologie Les Verts. Eux, ils ont ce discours-là depuis le début alors avec de mon point de vue aussi, celui d'Arthur Riedacker, quelques insuffisances, je pense, mais c'est un débat qu'on a entre nous et qu'on continuera d'avoir tant qu'on sera une démocratie et qu'on pourra débattre. Mais eux votent la même chose ici que ce qu'ils votent au conseil syndical du Syctom. Il n'y a pas beaucoup d'élus écologistes, mais en tout cas, il y a une cohérence. Ce que vous votez ici, vous le votez là-bas et les idées que vous défendez ici, vous les défendez là-bas. On ne peut pas vous accuser de ça. Ce qui effectivement me met un petit peu en colère, mais je n'ai pas de problème sur le sujet, c'est que je ne veux pas que la majorité municipale et la ville d'Ivry soient prises en otage sur des questions de postures politiciennes. Voilà ce que je ne veux pas.

Je suis convaincu de la nécessité de reconstruire cette usine, de la redimensionner. Je l'ai expliqué, donc je ne vais pas revenir sur le fond, mais il y a quand même quelques questions qui ont été posées par M. Marcon sur lesquelles je voudrais revenir très brièvement. Voilà le but de ce deuxième débat. D'abord, il a été beaucoup plus long, beaucoup plus profond et on a réussi, je pense, à aborder quelques questions de fond. Si les votes restent inchangés, je redis ce que j'avais dit : je ne voterai pas pour la reconstruction de l'usine du Syctom demain. Et si, alors je suis aussi d'accord avec un point qu'a soulevé Mehdy Belabbas, c'est qu'effectivement, j'avais demandé à tous les maires du Bassin Versant de délibérer.

Je note, tout comme toi Mehdy Belabbas, qu'il n'y en a pas beaucoup qui ont eu ce courage politique de mettre en débat dans leur assemblée. Mon objectif était celui-là parce que la reconstruction de l'usine du Syctom ne concerne pas qu'Ivry. Et je vais même vous dire dans mes délires les plus fous, j'ai même envisagé un moment de vous soumettre une autre délibération qui visait à interpeller le conseil de Paris pour regarder si, par hasard, on ne pourrait pas changer les limites communales et intégrer cette emprise qui appartient à la ville de Paris au 13^e arrondissement, histoire de délocaliser le débat et que ce ne soit pas qu'Ivry, sa majorité municipale, ses groupes politiques, qui en fassent les frais. Parce que quelques-uns de nos voisins qui viennent brûler leurs déchets à Ivry sont quand même bien tranquilles. Et des débats comme ceux que nous avons au Conseil Municipal, il y en a assez peu qui les ont et assez peu qui poussent au bout ces débats-là et qui vont sur le fond des questions. Donc de cela, ensemble et quelles que soient nos positions, nous pouvons, je pense, être fiers. Et j'aimerais bien que notre conseil municipal, malgré toute sa diversité et tous les désaccords qui peuvent s'y exprimer, soit porteur et incarne ce que devraient être les conseils municipaux des autres villes du Bassin Versant. Parce que des débats comme celui-là, on n'en a pas assez. Donc ma position, ce n'est pas de vous tordre le bras. Si votre vote est inchangé par rapport à la dernière fois, si de nouveau la délibération que je propose... alors, vous savez M. Bouillaud, sur l'histoire de la hiérarchie des normes et de la compétence des uns et des autres, ce que je veux, c'est un positionnement politique du Conseil Municipal pour orienter mon vote demain matin au conseil syndical du Syctom. Je sais bien qu'on n'est plus compétent en la matière. Ce qui introduit d'ailleurs des petites erreurs dans les analyses des uns et des autres, c'est que le Syctom est chargé de traiter les déchets et maintenant c'est les territoires qui ont cette compétence et qui ont désigné leur délégué au Syctom. Le seul dans cette assemblée qui n'est pas franchement délégué par le Territoire, c'est moi puisque je siège conformément aux statuts - demain matin, je vais d'ailleurs siéger à ce titre pour la première fois - comme maire ayant sur son territoire une installation importante du Syctom. Je suis donc le seul légitime à ce titre à représenter le Conseil Municipal. Romain Zavallone qui a été délégué par le Territoire représente, lui, l'assemblée territoriale et pas le conseil municipal d'Ivry. Donc, je ne m'autorise pas une liberté de vote, mais Romain Zavallone, tu représentes le Territoire qui n'a pas délibéré sur ce point, donc tu as une liberté de vote, comme moi je l'avais d'ailleurs formellement jusqu'à présent et comme je l'ai encore ce soir, mais sauf que moi, et ça, c'est un aspect de démocratie... Alors, je regrette que le deuxième débat que je propose ce soir soit vécu de manière très dure, Mehdy Belabbas. Je relirai dans le verbatim ton intervention, mais j'avoue quand même que la manière dont tu l'as présentée effectivement peut légitimement faire réagir M. Bouillaud sur l'état de la majorité et j'aurais aimé que les termes que tu as employés soient un peu moins virulents, un peu moins violents à mon égard. Non, mais je te fais la remarque. »

M. BELABBAS. - *« C'est les mêmes termes que j'ai donnés en réunion de présidents de la majorité. Enfin... »*

M. BOUYSSOU. - « Sauf qu'ici Mehdy Belabbas, on n'est pas en réunion de la majorité, on est devant le conseil municipal d'Ivry. Donc, il y a un certain nombre de principes qu'on peut s'appliquer entre nous sans que cela ternisse nos ambitions démocratiques et la richesse de nos débats de fond. Je te le dis, mais ce n'est pas très grave. M. Bouillaud, rassurez-vous, tout va bien. On gère la ville ensemble et on n'a pas de problème. Et au contraire, la diversité est une richesse.

Deux mots quand même sur des questions qui sont venues en débat. D'abord, sur les milliards et les milliards, c'est 500 millions d'euros pour cette première tranche conditionnelle et la reconstruction de l'outil industriel. Les 2 milliards effectivement, c'est le périmètre total dont a parlé M. Macron... Macron. Non, ce n'était pas volontaire. Ne le prenez pas mal. Donc, c'est 500 millions pour effectivement cette première tranche conditionnelle. Vous avez raison de dire que les tranches du marché, la seule tranche qui était ferme, c'était celle de l'étude et du débat public, enfin de l'étude de la première phase des études, toutes les autres tranches sont conditionnelles. Il s'agit demain matin de déclencher la première tranche conditionnelle, mais elle a évidemment un lien pour le moins technique avec ce que sera la deuxième tranche conditionnelle et la question de l'UVO⁶. J'ai d'ailleurs dit dans mon intervention, je sais que nous avons un débat entre nous, qu'on n'est pas d'accord là encore sur la différence technique de fond entre ce qu'est l'unité de valorisation organique et ce qu'était dans l'ancienne version le TMB. Je sais qu'il y a un point de vue qui s'exprime, notamment de la part des associations, pour dire tout ça, c'est de l'embrouille : l'UVO et le TMB, finalement, c'est la même chose. Et je suis sur ce point doublement sensible parce que dans les accords politiques qui nous lient avec Europe Écologie Les Verts, nous nous sommes engagés conjointement à agir contre le principe du TMB méthanisation. Donc, ça veut dire que si l'UVO, c'est du TMB, on est bien embêtés parce que ça remet en cause, là pour le coup, de manière sérieuse l'accord politique qui nous unit. Donc, cette question, croyez bien que je ne la prendrai pas à la légère et c'est pourquoi je propose que nous créions au sein de ce conseil municipal une mission d'information qui traite ce point. Je vous proposerai une délibération là-dessus dans les prochains mois. Je ne prends personne en traite et on fera un programme d'audition d'experts. Vous serez audité, les techniciens du Sycatom seront audités. Je proposerai à chaque groupe communiste... (Rires) Entre Macron et les groupes communistes du Conseil Municipal, le Parti Communiste Français est unifié. Il n'y a pas de problème. Il n'y a pas de division. Je ne crois pas, enfin on va le voir dans le vote d'ailleurs. On aura peut-être de surprises. Non, la mission, donc je demanderai à chaque groupe politique de notre conseil de désigner, s'ils le souhaitent, des experts qui pourront être auditionnés. On fera un rapport, on va travailler tout ça et on essayera d'expertiser le plus possible. Et là, je suis d'accord avec Arthur Riedacker. Ça ne pourra pas être des questions de posture politique. Il va falloir mettre les mains dans le cambouis et aller regarder au plus près ce dont on parle. Et je ne veux plus, en tout cas j'agirai dans ce sens-là de manière résolue et déterminée, que les débats sur un sujet aussi important soient pris en otage par des postures politiciennes. Il va falloir qu'on fasse tous des petits efforts, qu'on se parfume comme on dit dans le langage populaire, un débat technique, scientifique, extrêmement compliqué, mais je crois qu'on a besoin de ces questions, qu'on a besoin de s'affûter sur des sujets comme ceux-là.

⁶ UVO : Unité de Valorisation Organique

Alors quand même Pierre Chiesa sur la CPCU, je te rappelle quand même que, même si ce n'est pas parfait, ce n'est pas totalement... ou je ne sais pas si ce n'est pas M. Marcon qui a parlé de ça tout à l'heure. La CPCU, c'est quand même, je crois, 50 ou 49 % je ne sais plus au juste des élus de la ville de Paris. Combien ? 1/3 Suez, 1/3...

M. BELABBAS. - *« Non. 64 % Suez, Engie et 33 % la ville de Paris. »*

M. BOUYSSOU. - *« Et 33 % la ville de Paris. Donc, c'est une sorte de SEM de chauffage urbain où effectivement le capitalisme est rentré dedans. Mais ça, c'est un choix de la ville de Paris. Et je crois d'ailleurs qu'Europe Écologie, vous avez... »*

M. BELABBAS. - *« Non, aucun. »*

M. BOUYSSOU. - *« Vous n'avez pas d'élus là-dedans. Ce n'est pas juste. Pour paraphraser Jean-Luc Laurent, si j'avais été maire de Paris, j'aurais fait une place à Europe Écologie dans la CPCU. Je trouve que ce n'est pas juste que vous n'y soyez pas représentés. Je pourrai parler des heures sur ce sujet. On y a passé beaucoup de temps. Je vais vous proposer de voter. Et encore une fois, en fonction du vote, demain matin, je ferai ce que le Conseil aura décidé. Ce qui ne m'empêchera pas de donner au Syctom ma position personnelle, mais mon vote sera conforme au vote majoritaire ce soir, je le redis. Alors, je soumetts au vote cette délibération. Qui est pour ? Alors là, il va falloir être sérieux. Il faut que l'administration compte bien parce que d'après les interventions des uns et des autres, j'ai eu le sentiment que c'était quand même un petit peu serré. Non, c'est un vote serré. Ce n'est pas un vote écrasant. C'est bon ? Qui est contre ? J'allais dire qui est pour une deuxième fois pour cumuler les voix, mais je ne peux pas faire ça. Merci. Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Donc, merci. Alors, la délibération est adoptée avec 21 pour... la directrice générale des services est assez farceuse. Elle avait inversé les votes et les pour. Donc, j'ai failli... voilà. Donc, il y a 21 votes pour, 18 votes contre et 6 ne prennent pas part au vote. Alors, je ne tire, je tiens à le dire immédiatement, aucune gloire de ce vote. Le vœu d'Europe Écologie a été adopté grâce aux voix de la Droite, ma délibération est adoptée grâce à la non-prise de part au vote de la Droite, donc, je serai tenté de dire que c'est zéro partout, la balle au centre et qu'il faut que ce débat difficile continue. Néanmoins, la délibération est adoptée. Merci. Et je vais demander à ceux qui n'ont pas vraiment d'intérêt pour le sport de bien vouloir quitter silencieusement cette assemblée pour que... sauf si vous voulez rester. Votre départ ne traduit pas forcément un désintérêt pour... Mehdy Belabbas. »*

M. BELABBAS. - *« Monsieur le Maire, je voudrais demander une suspension de séance, s'il vous plaît. »*

M. BOUYSSOU. - *« Je vous accorde cette suspension de séance. »*

(Suspension de séance)

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

A/ PREND ACTE des avis recueillis et formulés par les collectivités du bassin versant du centre de traitement du SYCTOM Ivry-Paris XIII, majoritairement favorables à la poursuite du projet, EMET également un avis favorable à la poursuite du projet avec ses évolutions issues de longues années d'études, de débat public, de consultations et de concertation, initiées depuis 2003 et **AUTORISE** le Maire, siégeant au Conseil syndical du SYCTOM, à porter cet avis favorable lors des prochaines décisions à intervenir pour l'aboutissement du projet.

(21 voix pour, 18 voix contre : M. TAGZOUT, MM. BELABBAS, PRAT, Mmes VIVIEN, SEBAIHI, M. AIT AMARA, Mme RODRIGO, M. ZAVALLONE, Mme POLIAN, M. CHIESA, Mmes LESENS, PAURON, MM. RHOUMA, HEFAD, Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme BAILLON et 6 conseillers ne prennent pas part au vote : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, M. VERLIERE)

C) SPORTS

Conventions pluriannuelles d'objectifs 2017/2019

- 1) Union Sportive d'Ivry
- 2) Union Sportive d'Ivry Handball
- 3) Union Sportive d'Ivry Football

Rapporteur : Romain Marchand

M. BOUYSSOU. - *« Si quelqu'un pouvait avoir une petite influence sur les conseillers municipaux qui sont encore dans les coursives, cela serait utile. Si mesdames et messieurs les conseillers municipaux veulent bien venir se rasseoir à la table des débats... Bien sûr, Romain Marchand, on ne va pas te donner la parole dans une salle à moitié vide. Mourad Tagzout et Ali Algül, sans vous commander, si vous pouviez regagner vos places, j'apprécierais. Merci. Voilà Jeanne Zerner, Pierre Chiesa, Mehdy Belabbas. Si vous avez encore des égarés dans les couloirs, est-ce que... Voilà ! Non, je crois que c'est à peu près décent.*

Vous n'avez pas une autre pancarte sur le sport pour changer la scénographie du Conseil ? Oui, j'espère que vous allez la recycler. Ça vous servira aux prochaines manifs. C'est bien. C'est qui ? Merci. Ah, oui, d'accord. Pas de provocation, Mourad Tagzout, s'il te plaît. Voilà, c'est très bien. Mehdy Belabbas propose que vous retourniez vos pancartes et que vous écriviez « Vive l'USI ! » Ce serait parfait. Non, si vous pouvez juste enlever les pancartes. Elles ne sont plus à l'ordre du jour là ? On va reprendre. Mais ça y est, ce point-là est passé, on passe à autre chose. Donc, on a changé un petit peu l'ordonnancement des points. Je passe la parole à Romain Marchand sur la question des conventions en direction des trois clubs sportifs de l'USI. Romain Marchand, tu as la parole. »

M. MARCHAND. - *« Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs les dirigeants et bénévoles des trois associations et en particulier je voudrais saluer Jean-Pierre Favier, président de l'USI Omnisports, Fatma Sady, secrétaire générale de l'union sportive d'Ivry Football et Marc-Olivier Albertini, président de l'union sportive d'Ivry Handball. Mesdames et Messieurs, Ivry est une terre de sports.*

Elle porte en la matière une histoire, celle de Georges Marrane, maire d'Ivry de 1925 à 1965 et qui fut le premier président de la FSGT à sa création en 1934 pour développer dans les classes populaires la pratique sportive, historiquement réservée aux bourgeois, convaincu qu'à l'image de la culture, elle est source d'émancipation pour l'individu. Celle d'une action municipale forte sous son impulsion et sous celle de ses successeurs dont les traces se listent aujourd'hui dans l'exceptionnel patrimoine sportif situé en cœur de ville. Je pense notamment à l'ensemble sportif formé par le stade Clerville, le gymnase Delaune et la piscine Robespierre, construits entre 1952 et 1962 ou au complexe Venise Gosnat construit une dizaine d'années plus tard. Celle d'un club omnisports enfin, l'Union Sportive d'Ivry, qui va fêter ses 100 printemps en 2019, mais n'a rien perdu de sa jeunesse et reste un acteur majeur et reconnu du sport associatif en France.

Aujourd'hui, près de 7 600 licenciés pratiquent plus de 40 disciplines différentes au sein de l'Union Sportive d'Ivry qui, si elle s'est scindée en trois associations distinctes pour des raisons liées au niveau de pratique et de budget du handball et du football, garde un nom, des couleurs rouge et noir que j'ai revêtues ce soir, des valeurs et une histoire en commun. Je pensais que vous alliez le remarquer. (Rires) Non, c'est rouge. On peut dire que c'est rouge. Chaque semaine, ce sont des dizaines d'initiatives, des entraînements, des matchs et des compétitions bien sûr, mais aussi des réunions de dirigeants, des formations d'éducateurs, des temps conviviaux avec les licenciés et leur famille, qui réunissent sportifs de tous niveaux, amateurs de sport et témoignent ainsi du décloisonnement et du partage dont le sport est porteur. Ce sont parfois de grands évènements, comme les matchs de handball à Delaune, qui réunissent plus de 1 000 personnes, comme ce 16^e de finale de la coupe Gambardella joué contre l'AJ Auxerre en février dernier par les moins de 19 ans de l'USI Football dans un stade Clerville plein à craquer, comme le forum des sports ou encore la fête des enfants organisée par l'USI Omnisports et qui réunissent des milliers d'Ivryens, petits et grands, chaque année. Au-delà de ces moments très visibles, ce sont le plus souvent de petits rendez-vous du quotidien qui font la vie sociale de notre ville et contribuent à ce qu'il y fasse bon vivre. Pour cela et avant d'entrer plus avant dans les conventions qui nous occupent ce soir, permettez-moi de profiter de ce moment un peu solennel qui est le Conseil Municipal pour adresser en votre nom à tous, chers collègues, je suis sûr que vous me le permettrez, un remerciement sincère et profond aux dirigeants et bénévoles des trois associations pour leur dévouement irremplaçable.

L'action de l'US Ivry est complémentaire de celle de la municipalité qui déploie un service public en direction de publics qui ne fréquentent pas spontanément les clubs sportifs. Je pense aux femmes isolées dans nos quartiers, aux personnes âgées dans les foyers logements ou encore aux résidents du centre d'hébergement et de réinsertion sociale Lamant, une politique publique de qualité que je ne développerai cependant pas ce soir puisque ce n'est pas l'objet. Elle est complémentaire également de la quinzaine d'autres associations sportives qui réunissent environ 1 000 licenciés et qui sont elles aussi accompagnées par la Ville par la mise à disposition gracieuse des équipements sportifs municipaux et parfois également par des subventions de fonctionnement. L'action de l'US Ivry justifie l'important soutien de la Ville en direction des trois associations, en même temps que ce soutien rend possible la pratique sportive du plus grand nombre. C'est ce que l'on appelle un partenariat, partenariat de qualité qui s'est noué au fil des décennies et s'est nourri des valeurs progressistes de notre ville populaire. Ce partenariat est encadré par des conventions pluriannuelles d'objectifs qui, outre des indications sur les subventions, définissent les engagements réciproques de chacun en cohérence avec les orientations municipales. Ces conventions durent trois ans.

Elles sont arrivées à échéance fin 2016. Et pour préparer les nouvelles conventions qui sont soumises à votre approbation ce soir, nous avons réalisé un minutieux travail d'évaluation sur la période 2014 - 2016, évaluation qui est annexée à la délibération, même si elle vous est parvenue un petit peu plus tard en additif, et qui est une mine d'informations extrêmement intéressante. Je veux à cet instant remercier les agents de la direction des sports et notamment sa directrice, Sophie Daudet, ainsi que les dirigeants et salariés des trois associations qui ont largement contribué à la réalisation du travail dont le résultat vous est présenté ce soir.

J'ajoute qu'en outre, ces bilans ont été présentés, débattus et enrichis au sein de la commission accès au savoir et aux connaissances, présidée par notre collègue Bahri Sebhki, ainsi que lors d'une rencontre publique organisée à l'espace Gérard Philippe le 26 novembre dernier. Ces évaluations ont bien entendu été menées à l'aune des grands objectifs contractuels fixés, à savoir :

- 1) Développer la pratique sportive des Ivryens comme outil d'émancipation, de bien-être et de santé : il s'agit de permettre l'accès au plus grand nombre au sport sous toutes ses formes ;*
- 2) Développer l'intégration sociale et la citoyenneté par le sport : c'est l'idée qu'au-delà de la pratique en elle-même, rejoindre un club, c'est rejoindre un espace de vie démocratique, d'entraide et de sociabilité ;*
- 3) Animer la ville par le sport ou comment la vie sportive rayonne dans la ville et contribue à son dynamisme ;*
- 4) Accompagner les sportifs, c'est faire progresser les licenciés sur le plan sportif évidemment, mais aussi les former pour leur permettre d'évoluer et de devenir à leur tour éducateurs ou dirigeants.*

Nous avons réalisé ces évaluations avec la conception d'un partenariat à la fois sincère et exigeant, donc en soulignant le travail de qualité réalisé, mais aussi en disant ce qui est à améliorer ou les points de vigilance à avoir. Sans entrer dans le détail des trois évaluations, permettez-moi de dire un mot de synthèse pour chacune des trois associations. Pour ce qui concerne l'USI Omnisports, il faut d'abord souligner son ouverture au plus grand nombre, que ce soit en termes de public accueilli ou de diversité des pratiques sportives. Près de 6 300 adhérents, à parité entre hommes et femmes, répartis sur 39 sections avec à noter l'apparition de nouvelles disciplines ces trois dernières années comme la capoeira, le cheerleading ou le roller foot. Chaque année, le club fait part du fait qu'environ un millier de personnes ne peuvent pas s'inscrire dans la section de leur choix, faute de capacité d'accueil suffisante. Parallèlement à la livraison de nouveaux équipements récents ou à venir, Rosa Parks, Rosalind Franklin, Assia Djébar, Villars, j'ai demandé au club de réaliser une analyse de ces publics non accueillis de façon à déterminer sur quels leviers agir. S'agit-il d'enfants ou d'adultes ? Sont-ils déjà inscrits dans une autre section ? Cela concerne-t-il les sports collectifs ou individuels ? S'agit-il d'un manque de créneaux dans les équipements ou d'un manque d'éducateurs ? Autant de questions auxquelles les réponses nous permettront de savoir comment agir pour favoriser encore plus la pratique du plus grand nombre. Il faut souligner également que le club s'inscrit dans une politique de formation volontariste en direction des dirigeants et des éducateurs ou encore des adhérents, même si nous avons attiré son attention sur la nécessité de veiller à la dynamique bénévole pour l'avenir.

L'US Ivry, c'est aujourd'hui 450 bénévoles qui animent les sections ou encadrent la pratique sportive, une richesse humaine inestimable qu'il faut entretenir et cultiver dans un contexte de marchandisation des activités sportives. Enfin, nous ne pouvons que nous féliciter de l'implication du club dans la vie locale et dans les débats sociétaux en général et l'appelons à renforcer sa visibilité et sa communication dans la ville pour mieux mettre en valeur ce travail.

S'agissant de l'US Ivry Football, on relève également un engagement très fort pour permettre au plus grand nombre la pratique de ce sport populaire par excellence, grâce à l'un des coûts de licence les plus bas en Île-de-France, 165 €, à comparer par exemple aux 220 € qu'il faut déboursier pour rejoindre l'école de foot du Kremlin-Bicêtre. C'est un exemple. Avec près de 900 adhérents et 32 équipes, c'est la discipline la plus pratiquée au sein d'un club à Ivry. Le club, dont la devise est « former des sportifs et des citoyens », travaille beaucoup à la formation d'éducateurs et de jeunes arbitres et à la transmission de valeurs, de savoir-être en direction de ses licenciés, un travail de très grande qualité, j'insiste, récompensé par l'obtention de la licence « club fédéral » de la Fédération française de Football. Pour l'avenir, l'attention du club est attirée sur la promotion du football féminin au regard du très faible nombre de femmes et de jeunes filles licenciées à ce jour.

De plus, il est demandé à l'USI Football d'améliorer son implication dans la vie locale, insuffisante aujourd'hui au regard de l'importance du club dans la ville, par une meilleure participation aux événements municipaux et associatifs et par le développement de meilleures relations voire de partenariats avec les autres acteurs sportifs ou institutionnels du territoire.

Enfin, l'US Ivry Handball favorise également la pratique de tous et à tous les niveaux, avec plus de 400 adhérents, dont une majorité de jeunes et d'enfants et des collectifs de joueurs allant de l'école de handball à la 1^{ère} division masculine en passant par la reconstruction ces dernières années d'une équipe sénior féminine qui évolue en pré-national. De fait, la dynamique qualitative de formation est un point fort du club qui compte son propre centre de formation et qui n'oublie pas d'allier formation sportive et scolaire, notamment pour les jeunes qui se destinent au haut niveau. Son implication dans la ville, les relations tissées avec de nombreux acteurs associatifs et institutionnels - je pense à l'opération des pères Noël verts avec le Secours populaire ou aux interventions dans les établissements scolaires et les centres de loisirs - permettent au club de rayonner dans la ville au-delà de l'évidente locomotive qui est l'équipe première. Nous attirons cependant son attention sur la nécessité de développer son autonomie financière eu égard aux besoins croissants générés par la professionnalisation du handball qui ne pourront pas - et le club le sait bien - être accompagnés davantage par la Ville.

Aussi, au vu de ces éléments qui montrent bien l'importance du partenariat noué avec les trois associations, je vous propose de valider la reconduction des conventions pluriannuelles d'objectifs pour les années 2017, 2018 et 2019. Je précise que le montant des subventions indiqué dans les conventions a été fixé sur la base des subventions de l'année précédente, donc 2016 et qu'il sera évidemment, comme le veut la loi, ajusté chaque année en fonction du budget prévisionnel voté par le Conseil Municipal. Je vous remercie de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Romain Marchand. Alors, je ne l'ai pas fait tout à l'heure parce que j'étais dans l'émotion, mais je salue et je m'associe bien entendu à ton salut aux représentants du monde sportif qui nous font l'amitié d'être présents dans la salle ce soir et qui ont patienté jusqu'à maintenant pour assister à notre débat sur le sujet.*

Mais du coup, ça permet aussi de croiser les sujets les uns avec les autres et de croiser les publics et les intérêts divers de tout le monde, donc c'est très bien. En tout cas, merci de votre présence. Qui souhaite intervenir sur ce point ? Sandrine Bernard. J'espère que tu n'as pas subi de pressions sur ce sujet. »

Mme BERNARD Sandrine. - *« Peut-être que si. Re-bonsoir, donc Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs. Je ne comptais pas le faire, mais j'en profite pour faire un petit point d'ordre. Vous avez toute légitimité à être en désaccord avec nos positions et à les discuter. En revanche, il ne nous apparaît absolument pas sain de mettre en cause leur sincérité. Je ferme cette parenthèse. Ça fait écho au point suivant et puisque vous avez souhaité introduire cette intervention par un commentaire, je le formule.*

Alors, à l'occasion du renouvellement des conventions triannuelles pour les trois unions sportives d'Ivry, l'USI Omnisports, l'USI Football et l'USI Handball, nous souhaitons apporter quelques réflexions. La première réflexion que nous avons déjà eu l'occasion d'exprimer dans cette enceinte porte sur la pratique du sport pour tous.

Malgré un engagement bénévole exceptionnel, des clubs extrêmement motivés, des initiatives nombreuses auprès des scolaires, des animations péri et extrascolaires, des personnes âgées, des professionnels, la Ville atteint un niveau de saturation au niveau des équipements sportifs et une incapacité à développer ces équipements au rythme du développement de la population. Cela conduit à des queues importantes des parents pour inscrire leurs enfants aux activités, à des sections qui font le plein, des saturations dans les inscriptions. Nous devons très rapidement nous saisir de ce sujet. Même si des équipements sont prévus, déjà construits, continuent à être prévus, ils sont aujourd'hui insuffisants, notamment en ce qui concerne la piscine et les terrains de football. Si nous ne nous en saisissons pas rapidement, nous risquons de voir arriver une dégradation du sport pour tous.

La deuxième question concerne le sport de haut niveau. Il nous semble que la position de la Ville est assez ambiguë sur ce point et les conventions proposées n'éclairent pas cette question. Ne serait-il pas nécessaire de rééquilibrer la place respective du handball, dont nous sommes tous très fiers évidemment et qui n'est absolument pas remis en cause, et des autres équipes ou sportifs de haut niveau ? On pense évidemment au football. C'est ça que vous disiez comme commentaire ? »

M. BOUYSSOU. - *« Excuse-moi, moi qui suis un grand spécialiste du sport, comme le public le sait bien, on dit handball et football. »*

Mme BERNARD Sandrine. - *« Et football, ok. »*

M. BOUYSSOU. - *« Il y a un mot d'origine anglaise et l'autre d'origine allemande. »*

Mme BERNARD Sandrine. - *« Donc, handball et football. Mais aussi pour tous les autres athlètes et sportifs d'Ivry qui participent à des compétitions, font l'honneur de notre ville et ne bénéficient pas toujours du même soutien médiatique, financier et technique de notre collectivité.*

La troisième question concerne la place respective, le positionnement respectif des élus, des clubs et des services administratifs. J'imagine mettre un peu les pieds dans le plat ce soir, mais il me paraît vraiment utile d'assainir la situation. Des tensions existent entre les services et certaines sections sportives, des incompréhensions évidemment.

Les positionnements des élus ne sont pas toujours adaptés. Ces conventions auraient pu être l'occasion notamment de clarifier les rôles respectifs de chacun, l'indépendance des clubs sportifs, la transparence sur les financements et les aides indirectes qui sont consenties. Je pense par exemple à la gestion des clubs VIP et la mise à disposition des salles dont l'attribution semble inéquitable.

Alors, ces débats de fond qui ne sont pas menés conduisent à des situations de tensions, peut-être peu nombreuses, mais elles existent. Les problèmes RH dans les piscines par exemple pénalisent les sections activités nautiques et escalade. Les problèmes de gestion sur le stade Clerville créent des tensions entre le foot et l'athlétisme. Le devenir de la Maison du sport n'est pas clair et je ne parle pas des ambiguïtés sur le plan politique. Je ferme ici les questionnements.

Ces conventions ayant pour principal objet le financement des associations sportives qui permettent à des milliers de personnes de pratiquer le sport, de s'épanouir par le sport, évidemment nous les voterons. Et bien sûr, nous souhaitons profiter de cette intervention pour nous associer aux félicitations et aux remerciements qui sont adressés à tous les dirigeants, les salariés et les bénévoles de ces trois associations. Merci. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Après Sandrine Bernard ? Atef Rhouma. »*

M. RHOUMA. - *« Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Déjà, je tiens à m'excuser pour mon retard. Je revenais de Fleury (rires) de la zone commerciale. »*

M. BOUYSSOU. - *« Tu n'avais pas été incarcéré pour tendance excessive à la radicalisation, Atef Rhouma ? Rassure-nous. »*

M. RHOUMA. - *« Pas encore. »*

M. BOUYSSOU. - *« D'accord. »*

M. RHOUMA. - *« Donc, en 2019, l'Union Sportive d'Ivry sera centenaire. Avec ses 8 000 adhérents répartis dans 39 sections, l'Union Sportive d'Ivry a depuis le début et garde toujours pour ambition première de faire en sorte que le sport soit accessible à tous. Il nous faut tout d'abord rendre hommage à celles et ceux qui ont porté cette ambition et à toutes celles et ceux qui continuent de le porter que ce soit à l'USI Foot, que ce soit à l'USI Hand ou à l'Omnisports. Permettre l'accès au sport pour tous est de plus en plus essentiel, tant le sport joue aujourd'hui un rôle majeur dans la société en tant que moyen d'émancipation, mais aussi parce qu'il permet de développer des valeurs et des pratiques nécessaires au bien vivre ensemble, parce qu'il participe de la lutte contre les exclusions et les discriminations, à l'éducation de nos enfants et au bien-être moral et physique de chacun d'entre nous. Tout le monde s'accorde à prôner les vertus et les bienfaits du sport et ce sont pour ces raisons que nous avons à Ivry engagé depuis longtemps un partenariat fort avec l'USI afin de permettre tout cela et de permettre au plus grand nombre de pratiquer le sport de son choix à des tarifs accessibles à tous.*

Tous les trois ans, des conventions entre la Ville et les trois sections de l'Union Sportive d'Ivry, USI Omnisports, USI Hand et USI Foot, définissent des objectifs ambitieux à atteindre, sont signées et des budgets sont alloués à chaque section. Cependant, étant donné que les sections des USI Hand, Omnisports et Foot bénéficient d'une relative autonomie les unes par rapport aux autres, il me semble nécessaire de nous positionner sur chacune de ces

trois conventions et plus particulièrement sur le bilan que nous pouvons faire des conventions précédentes. Il nous semble nécessaire de nous interroger en particulier sur le travail accompli par les USI pour tendre vers les objectifs qui ont été fixés dans ces conventions.

Bien sûr, nos services ont réalisé une évaluation de tout cela avec des critères et des indicateurs, dont certains mériteraient d'ailleurs d'être réinterrogés. Il faut prendre en compte ces données dont certaines relatent avec objectivité la situation. Mais il y a aussi les remontées du terrain et l'avis des Ivryens et des acteurs du sport pour la qualité du service rendu. Permettez-moi donc d'être un peu long de façon à partager avec vous mon analyse, afin d'explicitier notre proposition et le vote de mon groupe.

Concernant tout d'abord l'USI Omnisports, je serai rapide, car l'ampleur et l'apport pour notre commune et ses habitants de son action ne sont plus à démontrer, action qui touche un public large et diversifié. On va des bébés aux séniors. C'est une section qui continue à se développer, mais aussi, il faut le noter, qui est limitée dans son développement par le manque d'infrastructures et de moyens qui ne permettent pas de satisfaire toutes les demandes d'inscriptions, qui plus est, ne cessent d'augmenter dans notre ville en plein développement. À ce sujet, il est essentiel de mener la bataille, notamment au sein du territoire Grand Orly-Seine Bièvre, afin de pouvoir bénéficier des financements nécessaires à la construction d'une grande infrastructure omnisports à Ivry, qui permettrait de répondre aux besoins et d'accueillir un plus grand nombre de licenciés pour le sport de loisir et pour l'organisation des compétitions et de grandes manifestations sportives. Il faut reconnaître le travail réalisé par l'USI Omnisports et en particulier son implication dans la vie locale et son engagement pour défendre les valeurs qui sont celles de l'USI et de notre ville. Nous voterons naturellement en faveur de cette convention.

Nous voterons également en faveur de la convention de l'USI Handball, puisque nous avons affaire à une section que l'on pourrait presque qualifier d'exemplaire étant donné tous les efforts fournis pour se rapprocher au plus près des objectifs fixés et étant donné les résultats intéressants que cela produit. L'USI Handball porte les exigences du très haut niveau avec un club qui se maintient au plus haut niveau depuis des décennies, qui est le deuxième club le plus titré de France, avec une équipe féminine sénior qui, il faut le souligner, obtient de très bons résultats. Qui plus est, la section parvient dans le même temps à développer la pratique du Hand pour tous avec 70 % de licenciés ivryens et tout ceci en réalisant un travail remarquable notamment au sein des établissements scolaires d'Ivry en partenariat avec l'Éducation nationale. L'implication de la section sur notre territoire auprès des Ivryens est particulièrement remarquable, que ce soit par des actions de prévention, des actions sociales notamment en partenariat avec le secours populaire, la présence dans les écoles, je viens de le dire, par des interventions dans le cadre de dispositifs municipaux, par leur participation au forum des sports, à Ivry en fête, à la journée sport pour tous, mais aussi par l'organisation de nombreuses manifestations sportives. Bref, la liste est longue et nous ne pouvons qu'encourager ce travail, d'autant plus que cette qualité de travail et d'action, il faut le dire, n'avait pas toujours été au rendez-vous pour l'USI Hand. À une époque, de nombreux acteurs du territoire dont nous, Convergence Citoyenne Ivryenne, avaient alerté notre municipalité sur l'inadéquation de plus en plus grande entre les valeurs défendues par la convention et les pratiques qui ne répondaient plus aux objectifs de cette convention. Heureusement, la situation s'est nettement améliorée et la crise est passée après un gros travail de collaboration, afin de faire en sorte que la section colle à nouveau aux exigences du sport pour tous.

Je tiens d'ailleurs à féliciter la direction actuelle ainsi que tous les bénévoles qui permettent que cette section tourne au quotidien et j'ai une pensée toute particulière ce soir pour mon ami Antoine, une référence en termes de bénévolat et d'implication au niveau de notre équipe de Hand.

J'en viens à présent à la troisième convention qui doit lier notre collectivité à l'USI Foot. C'est cette convention, vous vous en doutez, qui suscite pour moi et pour de nombreux Ivryens bien des questionnements. L'USI Foot connaît, il me semble, depuis quelques années des changements d'orientation dans sa politique sportive qui nous éloignent de plus en plus d'une partie importante des objectifs que nous fixons dans le cadre de cette convention. Il semble essentiel de ne pas fermer les yeux sur ces réorientations et les choix qui sont faits par l'équipe dirigeante de ce club qui, par certains aspects, ne semble pas prendre en considération les objectifs définis dans la convention. Or, il n'est pas inutile de rappeler que l'USI s'est engagée à mettre en œuvre les moyens et les actions nécessaires à la réalisation des objectifs de la politique contractuelle inscrite dans ces conventions et cela au profit de ses adhérents et des Ivryens en premier lieu. Autrement dit, la convention est un contrat qui engage et personne ne peut faire fi de ces engagements. Bien sûr, les objectifs sont ambitieux et sont parfois des idéaux à tenter d'atteindre. Mais il va de soi qu'il est attendu un effort réel de la part de nos partenaires pour tendre vers la réalisation de ces objectifs. Sans quoi, il n'aurait pas lieu d'être avancés, d'autant plus que nos conventions sont d'une durée de trois ans et que cela laisse le temps aux associations de construire des projets sur le long terme. Si l'USI Foot ne partage plus les mêmes objectifs et ne compte pas contribuer à la réalisation de ceux-ci, il serait bien que cela soit clairement affiché et assumé de façon à établir une convention adaptée. Car il est clair qu'actuellement, et nous l'observons au quotidien, ce qui est effectif ne colle pas à ce que stipulent les articles de la convention. Nous soumettons l'idée que pour l'USI Foot, une partie de la sub ne soit attribuée qu'à condition que soit enclenché un réel travail en direction de certains objectifs et que soit réellement réinterrogée la subvention en question à l'issue de la première année, sur la base des efforts réalisés dans certains domaines. Nous faisons cette proposition parce que les dernières conventions avec des objectifs similaires à ceux qui nous sont présentés ont abouti à des résultats bien éloignés des objectifs affichés. Pour illustrer mon propos, je vais entrer dans le détail sur différents points de l'engagement. En voici quelques exemples.

L'USI Foot s'engage à participer à la vie de la Ville. Or, à ce jour, elle participe de moins en moins, brillant même parfois par son absence dans les initiatives portées par la Ville, comme par exemple Ivry en fête ou différents espaces de débat sur le sport et de rencontre avec les citoyens. L'USI Foot s'engage à promouvoir le football. Or, à l'époque où je pratiquais le foot, nous avions des intervenants dans les écoles et dans les animations de quartier. Qu'en est-il aujourd'hui ? L'USI Foot s'engage sur l'organisation de manifestations sportives. Or, aujourd'hui, le tournoi Pouss' Foot n'existe plus au prétexte qu'il ne touchait qu'une faible partie des adhérents. Je m'inscris en faux contre cet argument, bien sûr. Bien au contraire, tout au long de l'année, l'organisation du Pouss' Foot mobilisait toutes les catégories d'adhérents et de bénévoles pour que nos tout petits puissent participer à cet évènement majeur. L'USI Foot s'engage dans une coopération avec des associations poursuivant le même objectif. De but en blanc, un exemple me vient en tête, c'est l'Olympique Club d'Ivry, un club fondé il y a maintenant quatre ans et fort de 180 adhérents qui formulent régulièrement des demandes de rencontres avec l'USI Foot qui reste chaque fois sans réponse. Comment expliquer ce silence ? Et ceci sans même mentionner le fait que ce nouveau club qui accueille une bonne partie des enfants qui se sont vus refuser leur inscription à l'USI Foot.

À propos de l'Olympique Club d'Ivry qui fonctionne avec à peine 600 € de subvention octroyée par la Ville, ne serait-il pas judicieux de revoir à la hausse leur subvention et de leur mettre à disposition des locaux administratifs pour pouvoir poursuivre leurs activités. Il n'est pas normal que ces jeunes Ivryens soient contraints de chercher des soutiens financiers en dehors de notre ville et soient obligés de boucler leur budget avec une enveloppe qu'a pu leur attribuer notre cher député. Autre exemple, l'USI Foot s'engage à préserver les passerelles relationnelles avec les autres USI. J'ai eu l'occasion d'échanger avec certains dirigeants du club et je peux vous garantir que si passerelle il y a, elle est à ce jour complètement détruite, inexistante et il n'y a pas l'ombre d'un engin sur le chantier pour en construire une nouvelle ou tenter de reconstruire l'ancienne. Et je ne parle pas des relations entre l'USI et le club FSGT de nos quartiers qui sont là aussi dans une situation difficile. Autre engagement, celui de favoriser l'accès au football au plus grand nombre, qui n'est pas un petit engagement. Or, si l'USI Foot était l'une des plus grandes sections de foot en termes de licenciés en France, aujourd'hui, on observe un ralentissement de la croissance du nombre de licenciés à l'USI, comme s'il existait une volonté d'orienter les fonds sur la qualité du foot au détriment de l'accès au plus grand nombre à cette pratique populaire. Ce qui a pour conséquence de laisser un nombre croissant d'Ivryens sur le carreau. À cela s'ajoute le fait que le club accueille une part importante de pratiquants non ivryens. 40 % des licenciés ne sont pas Ivryens, un chiffre difficile à expliquer et à défendre vis-à-vis des Ivryens qui se voient refuser la pratique du foot. L'absence de section féminine est tout simplement scandaleuse et déplorable, d'autant plus qu'on sait que la Fédération y met des moyens et que cette pratique se développe un peu partout. Comment expliquer que les villes de Vitry, Choisy, Orly, Villeneuve, Thiais, Vincennes, Saint-Maur, Sussy, Maisons-Alfort et j'en passe dans le Val-de-Marne, soient capables de développer et de faire vivre des équipes féminines avec de réels projets éducatifs et sportifs ? Et nous à Ivry, nous n'y arrivons pas. Encore une fois, la convention n'est pas respectée alors que nous sommes tous d'accord pour dire que tous les sports doivent pouvoir être pratiqués par celles et ceux qui le désirent sans distinction d'aucune sorte. Personne ne doit être exclu. L'USI Foot s'est engagée à développer le bénévolat. Or, pas loin de 40 bénévoles, dont j'ai la liste, ont quitté le club ces dernières années, soit parce qu'ils ont été contraints de prendre la porte, soit du fait de départs volontaires pour des bénévoles qui ne se reconnaissent plus dans les valeurs et le mode de fonctionnement défendu par le club. La plupart d'eux ont été accueillis à bras ouverts dans des clubs sportifs avoisinants comme Malakoff, Vitry, le club des Gobelins. Certains sont des figures historiques de la ville qui ont donné sans compter à ce club. Il est dommageable, alors que l'on souffre d'une crise de bénévolat et que le personnel manque parfois pour encadrer ces jeunes, que l'on se prive de tant de compétences et d'expérience et de volonté. Aujourd'hui, ce sont d'autres communes qui bénéficient de leurs compétences. Je vais m'en tenir là et ne pas trop alourdir le constat que je porte ce soir sur l'USI Foot, constat qui vise avant tout à rappeler les engagements non respectés par le club, malgré la subvention conséquente, les locaux et le matériel mis à disposition. Notre municipalité a besoin d'un réel partenariat et les subventions municipales doivent amener les partenaires de la Ville à être toujours plus en avant au service de la population et à s'inscrire dans les orientations et valeurs partagées. Il serait temps que le dialogue et de meilleures relations voient le jour. Aujourd'hui, force est de constater que ce dialogue est difficile, voire conflictuel et affecte les relations de confiance entre tous les acteurs au détriment des Ivryens.

Tout ceci amène mon groupe à conclure en utilisant à bon escient les initiales de Convergence Citoyenne Ivryenne, en disant non que c'est Chouette Ivry Foot, mais que c'était chouette Ivry Foot et que l'on aimerait bien que cela le redevienne. Pour toutes ces raisons et parce que cette situation ne peut plus durer, notre groupe votera contre cette convention. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Je vais passer la parole à Séverine Peter. Je m'excuse de rester debout pendant la séance. Ce n'est pas du tout pour prendre de la hauteur par rapport au débat ou à ce qui est dit, c'est que j'ai un petit problème physique à cause de toutes mes activités sportives, tout le monde le sait bien et que la position assise m'est pénible, ce qui dans ma fonction est un peu difficile à vivre ces dernières semaines. Donc, je suis debout, de toute façon en général, mais là ce soir, je ne vais pas être souvent assis. Séverine Peter. »*

Mme PETER. - *« alors tout d'abord, je tiens à saluer les dirigeants et responsables des trois clubs qui ont fait le déplacement et qui sont venus assister au Conseil Municipal. Alors pour démarrer ce propos, je voudrais dire que les trois USI sont des acteurs majeurs de notre ville puisqu'ils contribuent à la promotion et au développement du sport sur notre territoire, qu'avec leurs 97 bougies, leurs 8 000 adhérents, leurs 39 sections et leurs 40 activités, je crois qu'ils occupent sur notre territoire un pan de notre dynamisme et de notre volonté d'avoir une activité associative très riche à Ivry. Je crois que ce qui caractérise ces trois USI, tout d'abord, c'est de permettre à toutes personnes de tout âge et de toute catégorie d'avoir accès au sport. On sait qu'à Ivry, le sport, c'est réellement du sport pour tous. Même si certains pensent qu'on a des fois tendance à faire la promotion du sport de haut niveau ou du sport élitiste, je crois que le nombre important de personnes qui chaque semaine et chaque week-end occupent les équipements de notre territoire en font la démonstration. Le sport à Ivry avec nos trois USI, et je parle bien des trois USI et je les mets bien sur le même niveau pour dire cela, c'est un vecteur d'émancipation, de développement, d'intégration et de socialisation. Et je suis très attachée à ces termes-là parce que c'est y compris ce qu'ils portent et ce qu'ils défendent au quotidien à travers les missions qu'ils assurent et qu'ils occupent et y compris à travers les engagements qu'ils prennent. Romain Marchand l'a dit dans son intervention que je partage à 200 %, mais au-delà d'être des acteurs sportifs, ils ont aussi un rôle social et solidaire qui est réel. Romain Marchand l'a rappelé. Et je tiens aussi à préciser que sur le plan international aussi, les clubs s'engagent et développent des partenariats avec d'autres clubs pour favoriser un certain nombre de choses.*

Alors ce soir, les conventions qui nous sont présentées sont des conventions d'objectifs et il est important de rappeler que ce sont des conventions qui permettent de valoriser le partenariat et surtout qui sont fondées sur une réciprocité. Et c'est important de le rappeler parce qu'au-delà simplement d'être un bout de papier qui définit les rôles et les règles de chacun, il y a des objectifs à atteindre pour les deux côtés, que ce soit pour la collectivité, mais aussi pour les clubs. Et pour avoir été en charge de cette délégation par le passé, les objectifs se sont renforcés, se sont améliorés. L'exigence a été accentuée en direction des clubs et je crois que notamment pour faire une parenthèse par rapport au foot sur la question de la féminisation, c'est une question qui a été abordée et qui a été travaillée. Et je crois qu'on est en train de redémarrer cette activité féminine. Il faut souligner et au contraire, je pense qu'il faut qu'on arrive à l'encourager.

En plus de cela dans les conventions, au-delà de permettre, on va dire, l'accès du sport au plus grand nombre, je crois qu'il y a un aspect très fort qui est à souligner, c'est la question qui fait aussi notre marque de fabrique à Ivry, c'est l'articulation du sport loisir, du sport pour tous et du sport de haut niveau. Et je crois aussi, ce qui est important dans ces conventions, c'est que ça perdure dans le temps, que le fait qu'aujourd'hui à Ivry on continue de défendre cette idée que pour être un champion, il faut à un moment donné avoir un club en bas de chez soi et qu'on puisse avoir des bénévoles et des entraîneurs qui soient à proximité pour pouvoir faire une pratique sportive et puis pourquoi pas en effet devenir un grand champion. Et excusez-moi de redonner cet exemple, mais on le voit bien et en ce moment, il y a le Championnat du monde de handball et je crois qu'on ne peut être que fiers de voir encore et toujours Luc Abalo qui a été en formation et qui a été y compris vainqueur en championnat de France de handball, continuer à défendre d'une certaine façon les valeurs et les couleurs d'Ivry. Parce que, qu'on le veuille ou non, il est né à Jean Rostand et quand on présente sa fiche d'identité en début de match, il y a bien encore et toujours écrit Ivry-sur-Seine, et ça, quoi qu'il se passe, ça ne s'enlèvera pas. Je pense qu'en effet, c'est des points qui sont importants à souligner.

L'autre aspect et là je sors un peu du cadre des conventions, c'est souvent qu'on entend « Oui, mais les clubs sportifs touchent trop de subventions à Ivry-sur-Seine ». Oui, on peut peut-être le dire, mais on arrivera peut-être à verser moins de subventions quand à un moment donné, l'ensemble des acteurs sur le territoire français prendront aussi leurs responsabilités. Parce qu'on s'enorgueillit de savoir que peut-être et c'est tant mieux, si en 2024, on aura les JO à Paris, mais on a eu les championnats du monde de handball et on ne peut que regretter que cela n'a pas engendré la construction d'équipements structurants pour cette discipline et on ne peut que regretter que malheureusement, il est très difficile aujourd'hui d'obtenir de l'État des financements pour la construction d'équipements sportifs et malheureusement aujourd'hui, la construction des équipements sur nos territoires ne repose que sur les collectivités territoriales. Et je pense que c'est là aussi très important, et Romain Marchand l'a dit, de rappeler qu'à Ivry-sur-Seine, on continue de travailler main dans la main avec les trois clubs pour faire en sorte qu'on puisse faire sortir de terre de nouveaux équipements et que l'on puisse en tout cas développer les espaces de pratique sur notre territoire. Alors, il ne faut pas qu'on se trompe en effet d'ennemis. C'est bien le fait qu'on soit isolé, nous les collectivités, pour financer le sport qu'aujourd'hui on est aussi dans cette situation-là.

Alors, vous l'aurez compris, je ne vais pas être beaucoup plus longue parce que j'ai vu que Romain Marchand a pris beaucoup de notes par rapport aux interventions de mes prédécesseurs et je pense qu'il va vouloir répondre. En tout cas, ces conventions qui nous sont présentées, l'ensemble du groupe Front de Gauche va les voter. Et je pense que l'on peut souhaiter aux trois USI une très belle saison 2017 et puis pourquoi pas des titres en perspective et de nombreuses récompenses pour les sportifs d'Ivry. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - « Merci Séverine Peter. Je crois qu'il y avait Pierre Chiesa qui voulait intervenir. »

M. CHIESA. - « Monsieur le Maire, chères et chers collègues, Mesdames et Messieurs, de nouveau. Il ne fait un mystère pour personne que les écologistes n'ont jamais été des défenseurs du sport spectacle et encore moins du sport marchandise. L'activité physique est d'abord individuelle, et cela même dans la pratique collective, et passe en premier par une éducation dite « physique ».

Nous ne doutons pas qu'il y a sûrement une esthétique du geste sportif, et on peut voir une attaque au football ou de hand, ou une montée réussie vers l'essai au rugby comme une chorégraphie improvisée qui peut susciter l'enthousiasme. Mais l'essentiel reste pour nous l'effort patient et l'entraînement permanent permettant d'atteindre la gratuité du geste, ce qui va à l'encontre de la compétition, au moins dans un premier temps. La compétition doit rester un moment exceptionnel, festif et ludique, raison pour laquelle les premières compétitions du monde antique étaient appelées des « jeux ». Nous en sommes loin aujourd'hui avec la marchandisation que nous voyons à l'œuvre dans le sport et dont il n'est même pas utile de rappeler les dérives.

À Ivry, nous avons trois associations sportives réunies sous une bannière commune de l'Union Sportive d'Ivry. Deux d'entre elles se consacrent essentiellement à la pratique amateur, la troisième, malgré sa forme associative, n'en est pas moins une petite entreprise, publique et municipale certes, mais entreprise cependant. C'est pourquoi nous demandons explicitement en préambule, ainsi que l'a laissé entendre Atef Rhouma dans ces longues explications, que les votes des conventions pluriannuelles d'objectifs soient dissociés, sachant qu'à l'ordre du jour, elles sont présentées en une seule et même délibération.

La seconde remarque que nous ferons concerne les budgets prévisionnels qui sont indiqués dans les délibérations. Pour rappel, 378 203 € pour l'USI Omnisports, 495 088 € pour l'USI Foot, 1 174 379 € pour l'USI Hand, et cela sur trois ans. Ces chiffres entérinent donc les budgets votés l'an dernier à l'euro près, Romain Marchand nous a expliqué pourquoi, et ainsi que les évolutions et transferts financiers d'une section à l'autre que nous avons soulevé l'an dernier et pour lesquelles Romain Marchand nous avait également donné une explication tout à fait claire sur les raisons qui avaient prévalu à ces distinctions. Mais, avec ce retour à des dotations et des comptes séparés, il est évident que l'USI Omnisports est le parent pauvre dans l'histoire, alors que c'est la structure où le bénévolat est le plus sollicité et le plus pratiqué. Même si les délibérations disent bien que ces montants de dotations ne sont avancés qu'à titre indicatif, il n'est toutefois pas satisfaisant de le voir écrit pour les trois ans de la durée de l'exercice, surtout lorsque nous connaissons les tensions auxquelles nous sommes soumis dans l'élaboration du budget.

Nous avons eu connaissance également des difficultés qu'ont rencontrées les clubs de foot d'Ivry et qu'Atef Rhouma a très longuement détaillées. Je ne reviendrai pas dessus, donc. Et nous déplorons toujours que ce sport ne soit pas ouvert, avec des entraînements spécifiques, aux filles qui doivent s'expatrier pour le pratiquer. Pour avoir eu le temps en début de séance de regarder très rapidement, mais vraiment très rapidement, les bilans de l'exercice passé qui nous ont été communiqués quand même très tardivement, j'ai pu relever qu'au foot, on décompte, si je me souviens bien, six filles quand l'USI Omnisports a un équilibre, semblerait-il, quasiment parfait entre filles et garçons, femmes et hommes, 50/50. Quant au hand, on est, mais ça, ça peut aussi sûrement s'expliquer, à 75 % d'hommes et 25 % de femmes. Et je rajouterai également ce que nous avons déjà souligné, à savoir que pour ce que nous en savons, c'est quand même dans les sections de l'USI Omnisports que l'attention handicapée est la mieux portée. Donc, pour ce qui est du foot, rappelons simplement ce qui a été dit, la suppression du Pouss' Foot, le désengagement que l'on constate du foot dans les quartiers populaires et globalement le non-respect de la précédente convention.

Enfin, nous repons la question de la pertinence d'un club professionnel de handball qui, contrairement à d'autres structures sportives professionnelles, est très loin de s'autofinancer et qui pour perdurer devrait même échapper aux restrictions budgétaires. Mais qu'en sera-t-il alors pour les deux autres structures ? Et même aussi si nous ne méprisons pas du tout, loin de nous cette idée, la fête conviviale que peuvent être les rencontres de l'équipe ivryenne de hand.

Nous en arrivons à la conclusion. Pour toutes ces raisons et compte tenu de ces observations, si tant est que notre demande de vote dissocié des conventions soit acceptée, le groupe Europe Écologie votera favorablement la convention de l'USI Omnisports et laissera pour le hand et le football chacun à son libre arbitre. Nous vous remercions. »

M. BOUYSSOU. - *« Je réponds tout de suite à la question de Pierre Chiesa. Les délibérations seront dissociées. C'était une demande qui avait été formulée à la conférence des présidents, me semble-t-il, et donc il y aura dissociation des trois délibérations. Sandrine Bernard avait demandé à intervenir. Est-ce que vous souhaitez intervenir, M. Bouillaud ? Non. Sandrine Bernard. »*

Mme BERNARD Sandrine. - *« Oui, je reprends la parole. Merci, Monsieur le Maire, de me la redonner. J'avais évidemment dit tout ce que j'avais à dire, mais c'est une réaction. Je trouve indécente la manière, la violence des propos qui ont été exprimés à l'encontre de l'USI Foot et l'intransigeance de ces propos. Devant des salariés et des bénévoles qui sont présents et dont on connaît le dévouement, faire un tel procès public sans qu'ils aient la capacité d'y répondre, je trouve ça indécent. Alors après, je ne suis pas habilitée évidemment à parler en leur nom et je le ferai sans doute très mal. On sait le nombre considérable de jeunes enfants et de moins jeunes enfants qui profitent, qui bénéficient de ces activités, de ces entraînements, de ces manifestations sportives, de ces tournois, qui sont adhérents dans ce club, qui aiment ce sport et qui ont la chance d'être encadrés par des entraîneurs qui leur sont totalement dévoués. On sait quel est l'esprit de convivialité, l'esprit sportif qui règne dans ce club. On sait quelles sont les actions qu'il mène au profit de l'insertion sociale et professionnelle et je pense par exemple à une initiative dont on a entendu parler récemment qui les a conduits à amener des jeunes à l'opéra ou des initiatives de cette nature. Il y en a sans doute beaucoup d'autres. Alors évidemment, on peut débattre et j'entends les débats qui sont posés sur la place et la part féminine dans ce club ou l'absence d'équipe féminine. Je pense que c'est des débats qui sont menés entre vous et le club, mais qui peuvent être abordés dans cette enceinte de manière plus respectueuse du travail qui est fourni. Je vous remercie. »*

M. BOUYSSOU. - *« Pas d'autres interventions ? Je suis désolé, je ne peux pas vous passer la parole. Il eût fallu la tradition, mais on se préparera pour un temps d'évaluation des conventions et comme on n'a pas été sollicité en amont, je ne peux passer la parole au public. Il faut qu'il y ait une demande préalable pour que j'interrompe.*

(Échanges dans le public)

M. BOUYSSOU. - *« S'il vous plaît. Non. S'il vous plaît, vous reprenez ce micro. Je n'ai pas donné la parole à la salle, donc vous reprenez le micro. Je suis vraiment désolé auprès des bénévoles qui sont là. Je n'ai pas eu de demande d'intervention au préalable. J'en aurais été saisi, c'est avec grand plaisir que j'aurais donné, comme je l'ai fait au point précédent pour la CGT et pour les représentants du Collectif 3R. L'assemblée communale ne peut pas devenir... vous avez vu tout à l'heure, pour ceux qui étaient là, comment j'ai fait.*

J'ai lu mon intervention d'introduction. C'est comme si avec vous, j'avais fait pareil. J'aurais donné la parole à Romain Marchand, il aurait fait son rapport d'introduction. Nous aurions écouté les différents représentants des clubs qui auraient pu exprimer des choses et nous aurions ensuite débattu. Mais on ne peut pas être ici dans une réaction entre le public et l'assemblée délibérante. Sinon, ça devient... Monsieur, je comprends votre réaction. Je comprends la dimension frustrante d'une assemblée délibérante qui parle un peu, on va dire, en vase clos, mais c'est la règle du jeu de ces assemblées. Vous voyez, il y a plein de débats qui ont lieu, il y a des choses qui se disent et sur lesquelles le public ne peut pas réagir, sinon on va être dans une situation difficile. Il faut que ces choses-là soient organisées. Il y a d'autres espaces qui pourront permettre ce débat. Il y a des moyens d'expression des uns et des autres qui sont à la disposition de tout le monde. Mais je ne peux pas commencer à donner des droits de réponse au public sur les sujets qui sont traités. Autant je peux leur donner la parole dans un préalable organisé, structuré et prévu, autant je ne peux pas commencer à créer... Oui, non, mais Monsieur, personne n'est prévenu de rien. Chacun s'exprime dans ce Conseil en toute liberté et les expressions sont libres et s'il y a des débats à avoir, on prévoira, notamment pour qu'il n'y ait aucune frustration. Je fais une proposition. Je proposerai à Bahri Sebkhî qui est président de la commission municipale dans laquelle la question du sport est traitée de réunir une commission en la présence de Romain Marchand, bien entendu, de réunir une commission spécialement dédiée à cette question au cours de laquelle le dialogue avec les élus, membres de ce conseil et vos réactions pourront valablement dans cette commission, à laquelle vous serez invité, débattre et échanger. Et sur une base où tout le monde sait ce qu'expriment les autres et ce que pensent les autres. Je veillerai à ce qu'il soit fait, et c'est un engagement que je prends, donc je demande à l'administration de donner des suites rapides et immédiates à cette demande, donc une commission municipale sous la présidence de Bahri Sebkhî en présence de Romain Marchand, où l'ensemble des groupes politiques seront représentés, où les dirigeants des clubs sportifs de l'USI seront invités. On tiendra compte des disponibilités des uns et des autres pour organiser cette réunion et je m'engage à ce qu'un compte rendu de ces échanges soit fait et porté à la connaissance des membres de l'assemblée communale. Mais dans le cadre de nos règles de fonctionnement, c'est le maximum de ce que je puisse faire. Alors, du coup, Atef Rhouma, je vais vraiment m'excuser auprès de toi, mais tu redemandes la parole, je ne te la rends pas. Pour une fois, j'use de mon pouvoir de président de séance parce que si les personnes présentes dans la salle ne peuvent pas, au regard de nos fonctionnements, réagir, je propose que tu ne le fasses pas non plus. Je le ferai, Atef Rhouma. Pour une fois, vraiment. Parce que je pense que notre... Non, mais ça je le dirai, Atef Rhouma. Mais je ne veux pas qu'une question aussi importante que celle qu'on est train de débattre ce soir, qui intéresse dans cette ville des milliers de pratiquants, des centaines, je pense que je ne suis pas dans l'excès en disant des centaines de bénévoles et d'acteurs du monde sportif, se solde par une polémique sur ces sujets. Dans cette enceinte et dans le cadre des débats du Conseil Municipal, chacun a une liberté de parole. Si on doit parler d'excès dans les prises de position des uns et des autres, je pense que chacun de nous ici peut se regarder dans la glace, peut relire les procès-verbaux qui ont eu lieu dans les choses précédentes, donc tout le monde ici a pratiqué peut-être des prises de position trop radicales, trop excessives sur un certain nombre de sujets. Mais encore une fois, je tiens à le redire, j'ai entendu ce soir des prises de position qui sont des prises de position dures, critiques, que je ne partage pas.

Parce que comme je vais encore une fois être mis en demeure de me désolidariser de je ne sais quoi, mais en tout cas dans les propos qu'a tenu Atef Rhouma tout à l'heure, qui sont durs, qui peuvent être injustement reçus par les militants et les bénévoles qui font vivre la section de l'USI Foot, il n'y a rien qui devrait tomber sous le coup d'une interruption de la part du président de séance, même si encore une fois, je ne partage pas ce qu'a dit Atef Rhouma. Donc, je propose que l'incident se close là. Je n'ai plus d'inscrits sur ce débat, je passe la parole à Romain Marchand qui va répondre aux questions posées et on organisera cette mission. Et d'ailleurs, Bahri Sebkhî, sous ta responsabilité... Patricia Gambiasio, tu veux vraiment... ?

Mme GAMBIASIO. - *« C'était juste par rapport à ce qui avait été dit là. Non, laisse tomber. »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci Patricia Gambiasio. Je passe la parole à Romain Marchand et je réinterviendrai après. »*

M. MARCHAND. - *« Très rapidement pour répondre à quelques-unes des interventions. Alors, d'abord pour rassurer, pas rassurer, mais répondre tout de suite à l'engagement que vient de prendre le maire, c'est une proposition qu'avait déjà formulée la commission qui s'est réunie au mois de septembre pour examiner les conventions et les bilans qui vous sont présentés ce soir. Et donc cela a déjà été fait pour le handball qui avait proposé cette présentation et il est prévu, je regarde Bahri Sebkhî, mais je pense dans le premier semestre de l'année 2017, peut-être qu'on pourra accélérer, qu'effectivement, l'omnisports et le foot puissent à leur tour venir présenter leur projet et que ça puisse faire l'objet d'un débat avec les élus de la commission dans laquelle siège l'ensemble des groupes du Conseil Municipal.*

Je vais commencer par ce sujet sans trop m'étaler dessus. Je ne partage pas le fait que, comme ça a été dit, l'USI Foot ne respecterait pas les conventions. D'ailleurs, sinon je ne proposerai pas à l'assemblée communale de renouveler pour trois ans cette convention. Oui, il y a des choses à améliorer et je l'ai cité dans mon introduction de façon suffisamment précise pour ne pas revenir dessus. Oui, il y a des relations qui sont difficiles avec un certain nombre de partenaires associatifs et institutionnels et j'ai demandé au club d'y travailler. Mais enfin, il ne faut quand même pas occulter l'ensemble du travail qui est fait, le fait que chaque semaine, ce sont des centaines de gamins d'Ivry, pas des gamins qui viennent de Poitou-Charentes ou de je ne sais où, qui jouent sur les terrains que la ville met à leur disposition. Je ne sais pas pourquoi j'ai pensé au Poitou-Charentes. (Rires) N'y voyez aucun mépris pour le Poitou-Charentes. Mais je veux dire, chaque semaine sur les stades d'Ivry, sous les couleurs de l'USI Foot, ce sont des gamins qui jouent au foot. J'ai participé la semaine dernière encore à leur assemblée générale. Ils étaient plus de 110 et je peux vous dire que dans la salle, ce n'était pas des figurants qui avaient été payés par le club pour venir gonfler les rangs de l'AG. Donc, à un moment donné, on peut avoir des débats critiques et des positions, mais je pense aussi, comme on dit dans une expression populaire, ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain et ne pas occulter l'ensemble du travail de grande qualité, j'ai insisté dessus, qui est fait dans ce club qui tourne et qui fonctionne. Alors oui, il y a des débats et les prises de position dont tu fais état Atef Rhouma traduisent ces débats qui existent dans la ville. Je les entends. Je pense qu'il faut les objectiver et peut-être que le travail de la commission pourra consister en ça, c'est-à-dire de reprendre l'ensemble des questions qui ont été abordées et d'objectiver. Parce que je ne vais pas y revenir tout de suite maintenant, ça allongerait de beaucoup la séance, mais sur un certain nombre de sujets que tu as abordés, il y a des raccourcis.

J'appelle aussi ceux qui mènent ces débats, et là je regarde de tous les côtés de la table, à les mener ensemble aussi, à un moment donné, à se rencontrer pour en discuter. Il y a la commission municipale qui peut offrir ce cadre, mais enfin rien n'empêche ceux qui ont des reproches à faire à l'USI Football d'aller les rencontrer et d'en discuter avec les dirigeants et les bénévoles de ce club, de façon à ce qu'à un moment donné, les choses puissent aussi se dire en face. Et moi, je suis disponible dans le cadre des responsabilités qui sont les miennes à faciliter autant que faire se peut ce dialogue.

Je veux dire un mot sur l'intervention de Sandrine Bernard parce que je veux bien, comme tu en as l'habitude, mélanger des problématiques qui n'ont absolument rien à voir les unes avec les autres, les questions de ressources humaines au sein du personnel communal dans les équipements nautiques, les conflits entre les associations ou sections elles-mêmes, les moyens matériels qui sont mis à disposition des clubs en plus des subventions. Enfin, je veux bien qu'on fasse de tout ça une espèce de gloubiboulga qui serait le synonyme de je ne sais pas quoi, mais moi je ne sais pas débattre comme ça. Donc, soit on pose des questions précises et on peut avoir des réponses précises et encore une fois, je suis certain que tu participeras à la réunion de la commission qui nous permettra d'aborder tout ça. Mais mélanger comme ça des choses qui n'ont rien à voir, moi j'avoue que je ne sais pas faire. Quant à tes appels à construire plus d'équipements, à aider plus de sportifs de haut niveau, etc., je suis parfaitement d'accord. Mais à l'heure quand même où le Gouvernement que tu soutiens étrangle financièrement les collectivités, faire la liste des courses de tout ce que nous ne faisons pas et que nous devrions faire en nous sommant de les faire et en prenant à témoin les bénévoles du mouvement sportif qui évidemment aimeraient bien qu'il y ait beaucoup plus de gymnases, de terrains de foot et de piscines dans notre ville, évidemment aimeraient bien que les subventions soient plus importantes et plus larges, je trouve que c'est un tout petit peu facile. Je veux simplement dire qu'à Ivry, chaque année, nous versons plus de 2 millions d'euros de subventions aux mouvements associatifs sportifs, ce qui représente, j'ai fait un calcul rapide, au bas mot, 1,5 % du budget communal quand le budget de l'État en direction du sport est de moins de 0,5 %. Aujourd'hui, si le sport associatif en France peut se développer, c'est parce que les collectivités locales qui, comme Séverine Peter l'a dit, construisent aujourd'hui toutes seules les équipements. Les collectivités locales sont les seules à soutenir les associations sportives. Donc à un moment donné, je pense que la cohérence politique, là aussi, voudrait que quand on a quelques liens avec les responsables qui dirigent ce pays depuis cinq ans, on œuvre pour que les moyens soient donnés au sport et pas seulement pendant les grands événements sportifs type l'Euro de football, mais aussi au quotidien pour aider les ligues, les fédérations et les clubs qui au quotidien permettent la pratique au plus près du terrain. Et le niveau d'équipements de la Ville, nous en parlerons, c'est un des sujets que nous avons abordés lors de la rencontre du 26 novembre. Nous en parlerons lors d'une prochaine matinée de débat, comme on en organise traditionnellement depuis le début du mandat et à laquelle je ne crois pas t'avoir déjà vu. Le niveau d'équipements de la Ville, nous en parlerons sur la base d'une étude sérieuse et objective qui a été faite par les services municipaux, de façon aussi et sur la base de l'étude que j'ai demandée au club, dont je parlais tout à l'heure, pour voir là aussi comment concrètement on peut faire des choses, comment on peut objectiver les choses. Parce qu'au-delà de tout ce qu'on aimerait tous avoir en plus, le niveau d'équipements sportifs de la ville d'Ivry n'a rien à envier à celui d'un certain nombre de communes de la région parisienne.

Deux derniers mots sur ce que disait Pierre Chiesa sur deux sujets, les différences de subventions entre les trois associations. Évidemment si on les compare comme ça, c'est assez facile de dire « Hou la la, ce n'est pas juste ! » Sauf qu'il faut quand même considérer que les besoins des trois associations, des différentes disciplines, ne sont pas les mêmes. Il y a des disciplines qui se pratiquent dans des équipements sportifs et d'autres non. Il y a des disciplines qui évoluent à des niveaux qui nécessitent des moyens financiers importants, d'autres non. Et donc, comparer simplement les subventions n'a pas de sens. Et je vais donner un seul exemple, l'US Ivry Omnisports qui, c'est vrai, a des trois associations la subvention la plus basse et qui, je regarde son président, aimerait bien que cette subvention augmente un peu, je le sais, ou beaucoup, bénéficie de 31 000 heures chaque année de mise à disposition gratuite des équipements sportifs. Si on devait comparer ces 31 000 heures avec des subventions sonnantes et trébuchantes, c'est une aide matérielle non financière qui est sans commune mesure avec même les plus de 350 000 € que nous donnons au club. C'est une aide beaucoup plus importante. Et donc c'est, je pense aussi, l'ensemble de ces aides qu'il faut regarder de façon à ne pas simplement comparer ce qui est le plus facilement comparable, c'est-à-dire les chiffres qui sont au bout des lignes. Et là-dessus, peut-être qu'effectivement, on peut progresser pour montrer tout ce qui est fait en direction du club parce qu'il y a des équipements sportifs, il y a des mises à disposition. Je regarde Daniel Mayet. Il y a tout le travail qui est fait par les RPI⁷ pour un certain nombre d'initiatives, etc.

Et je termine vraiment sur la question des féminines parce que là aussi et c'était dans le bilan que j'ai présenté, donc je ne vais pas dire... Effectivement, on a demandé au foot de travailler sur cette question-là et je vais dire, on l'a demandé, mais ils y travaillent eux-mêmes. D'ailleurs, à leur assemblée générale, ils ont récompensé une jeune fille licenciée du club pour montrer aussi la préoccupation qui est la leur sur cette question-là. Mais le comparer de manière brute comme ça aux deux autres clubs n'a pas vraiment de sens. Je veux dire et je ne veux pas me fâcher avec Jean-Pierre Favier, mais on pourrait prendre quelques sections de l'Union Sportive d'Ivry où la parité n'est pas franchement respectée. Alors oui, à l'échelle des 7 000 adhérents, elle est respectée. Ça ne veut pas dire qu'on ne travaille pas sur la parité, mais il faut aussi regarder qu'il y a des disciplines dans lesquelles majoritairement elles sont masculines ou elles sont féminines. Travailler à la mixité, je suis d'accord, mais contextualiser un petit peu les remarques qui sont faites. Je me tais, Monsieur le Maire. »

M. BOUYSSOU. - *« On aurait pu t'écouter encore un petit peu. Tu n'as pas abusé du temps de parole. Non simplement avant de passer au vote des trois délibérations, je voudrais dire deux - trois choses quand même. La première, je rejoins les deux questions que Romain Marchand a développées, ce dont on débat ce soir du point de vue des subventions et du point de vue des conventions d'objectifs, c'est la face immergée de l'iceberg. C'est-à-dire qu'il faudrait effectivement qu'on prenne en compte, même si c'est aujourd'hui insuffisant pour répondre à l'ensemble des besoins et à l'ensemble des développements des clubs sportifs d'Ivry, je pense qu'on a intérêt à prendre en compte tous les soutiens en nature, je dirais, concrets, matériels, qu'on apporte aux clubs sportifs et qui vont bien plus loin que les espèces sonnantes et trébuchantes et que les subventions financières. La deuxième remarque, que je voudrais faire, c'est concernant la question du sport de haut niveau qui a été abordée. Il y a une injustice profonde là-dessus.*

⁷ RPI : Relations Publiques et Internationales

C'est qu'aujourd'hui, une collectivité locale comme Ivry, avec son budget, avec son niveau de population, avec ses recettes, etc., doit faire de gros efforts financiers, mais c'est des efforts qui sont partagés, notamment avec le club de handball pour que des équipes puissent se maintenir au haut niveau. Moi, ce que je déplore, on a cité Marrane tout à l'heure, j'ai en tête les adjoints au maire qui ont précédé Romain Marchand, je pense à Séverine Peter, je pense à Pascal Savoldelli, je pense à Antoine Castro, etc. Il y a eu quand même une époque où ce qui primait, c'était la performance sportive. Aujourd'hui, il y a des contraintes qui sont données par les fédérations qui placent la barre toujours un peu plus haut du point de vue de la nature des équipements. Vous l'avez évoqué sur notamment les grands équipements qui seraient nécessaires pour répondre à l'évolution aussi du regard sur le sport de haut niveau. Et nous, on prétend pouvoir continuer à faire qu'une ville de 60 000 habitants, avec les ressources qui sont les nôtres, puisse continuer à accompagner une équipe de D1. C'est un choix fondamental. Alors, c'est vrai que si les performances et c'est là où ça peut être ressenti comme une injustice et je crois percevoir que parfois pour les bénévoles du foot, ça peut être ressenti comme tel. Parce que si les performances sportives des équipes premières de foot qui ont des performances tout à fait intéressantes, je note d'ailleurs qu'il y a eu une époque où on était en CFA avec l'équipe de foot et que pour un club comme Ivry, arriver à ce stade de performance, c'était quelque chose de considérable, qui n'était pas dû à l'accompagnement de la Ville en termes de terrain, en termes de je ne sais quoi, mais bien aux performances sportives de cette équipe. Mais à un moment donné, les moyens nécessaires pour continuer à accompagner une évolution de cette nature, que ce soit en termes d'équipements ou en termes d'espèces sonnantes et trébuchantes, malgré les efforts du sponsoring parce qu'on n'en parle pas beaucoup, mais aller chercher les moyens nécessaires pour compléter les budgets communaux sur l'ensemble de ces questions, ce n'est pas rien non plus et c'est quelque chose qui est quand même aussi en partie liée à nos efforts. Je crois qu'il ne faut pas avoir de difficultés à parler de ça, mais il y a des exigences de plus en plus fortes qui font qu'aujourd'hui, les villes de notre taille avec notre niveau budgétaire ont et vont avoir de plus en plus de difficultés à accompagner des équipes. Il faut l'avoir en conscience. Et sur ces sujets-là, sur l'ensemble de ces sujets, j'aimerais au moins que dans cette assemblée communale, d'un côté comme de l'autre - et là aussi c'est comme dans le débat précédent, zéro partout, la balle au centre, c'est le cas de le dire - qu'on évite à la fois les excès parce que qui dit partenariat ne dit pas dictature. C'est-à-dire qu'au bout d'un moment, il y a des assemblées délibérantes autonomes des sections démocratiques de l'ensemble du mouvement sportif à Ivry et je pense que ça, c'est une chose dont on peut être fier et dont vous pouvez être fiers, messieurs, dames, dans la manière exemplaire dont vous conduisez vos clubs. Et ce n'est pas parce que la Ville met à disposition des équipements et verse des subventions importantes, Romain Marchand l'a rappelé, quand on compare nos efforts financiers avec ceux de l'État, il n'y a pas de quoi rougir, mais cette aide, ce soutien qui est identitaire de notre ville ne peut pas se changer en exigences dictatoriales et en ingérence complète et totale dans la manière dont les uns et les autres conduisent les destinées de leur club. Ce qui ne veut pas dire qu'au titre de cet argent public qui est mis sur la table, qui est subventionné et au titre du soutien que nous apportons, il ne puisse pas y avoir un dialogue, parfois contradictoire, parfois facile, parfois fluide, parfois moins et qu'on détermine des objectifs communs. C'est ce qui est fait et c'est l'objet des conventions qui sont sur la table ce soir. Et de ce point de vue-là, elles me semblent remplir toutes les garanties pour continuer ce partenariat exigeant avec les uns et les autres et pouvoir avancer sur ce chemin-là.

Et attention à l'autre versant de la médaille qui serait de sombrer dans une démagogie excessive qui... voilà, on sait tous qu'on n'est pas dupe, on n'est pas comme on dit des perdreaux de l'année, que les clubs sportifs dans une ville, c'est une chose importante, quand on voit le nombre de licenciés, quand on voit le nombre de bénévoles, quand on voit le nombre de parents de ces licenciés, etc. Et moi je le dis avec la franchise qui me caractérise, cet engagement, cette forme de citoyenneté qui est portée par les uns et par les autres, ce n'est pas un vivier d'électeurs. Et les choix qu'on fait et les intentions qu'on porte aux uns et aux autres, ça doit être en fonction du respect qu'on a pour l'engagement et pas en fonction d'une forme de clientélisme. Voilà, je vais le dire comme ça. Il y a peut-être un seul truc sur lequel je suis un peu d'accord avec Atef Rhouma, c'est, je regrette que les réserves parlementaires servent à distribuer des petits subsides pour se faire bien voir par les uns et par les autres. Nous, ce n'est pas des petits subsides qu'on distribue ici ou là, ce sont des subventions publiques débattues au Conseil Municipal en toute transparence et qui seront évaluées dans le cadre d'une démarche partenariale et citoyenne.

Dernière chose que je dirai là-dessus, c'est concernant la signature de ces conventions. Romain Marchand est en train d'organiser un évènement public sur ce point, qui sera l'occasion pour moi d'en dire bien plus que je n'en dis ce soir et de manière bien plus préparée. Mais je souhaite vraiment qu'un hommage public soit rendu - et moi je ne suis candidat à rien quand je dis ça - aux gens qui agissent dans le domaine, aux présidents des sections. Moi je pense qu'on peut tous être fiers de ce qui se passe à Ivry du point de vue sportif, des règles, des principes qui sont au cœur et des valeurs qui sont portées par le mouvement sportif ivryen. Et donc j'aurai le plaisir, alors je crois qu'il y a même une date qui a été un petit peu envisagée, qui est en cours de travail, ce sera plutôt vers le mois de mars, après le vote du budget bien évidemment. Non, avant. Tant pis, avant et puis on verra si on met les sous après, on signe avant et puis comme ça, on verra. Ce n'est pas grave. On fera comme on peut. On organisera un moment en présence des trois présidents des trois sections pour pouvoir signer ensemble, au même moment, ces trois conventions qui vont être soumises au vote du Conseil Municipal. Simplement, je voulais rajouter ces éléments. Donc bien entendu, je propose qu'on dissocie et je rappelle à Bahri Sebkhî et à l'administration qu'ils ont un petit travail à faire, c'est de réunir le plus rapidement possible, comme tu l'as dit, une commission qui permettra de renouer le dialogue et à laquelle nous porterons une attention très soutenue.

Donc, je vais passer aux opérations de vote. Alors première délibération, en ce qui concerne l'Union Sportive d'Ivry Omnisports, qui est pour l'adoption de cette convention et m'autoriser à la signer ? C'est très important. Unanimité. Ça faisait longtemps que ça ne nous était pas arrivé, en tout cas pas dans cette séance et sans que j'aie dû exercer la moindre pression politique sur les groupes d'opposition. Notez le triomphe.

Deuxièmement, Union Sportive d'Ivry Handball, qui est pour l'adoption et m'autoriser à signer la convention ? Merci. Qui s'abstient ? Merci. Qui est contre ? NPPV ? Non, mais je crois que j'ai eu tout le monde.

Troisième délibération en ce qui concerne l'Union Sportive d'Ivry Football, qui est pour ? Merci. Qui est contre ? Merci. Qui s'abstient ? Attendez, les abstentions, baissez les mains. Les contre n'ont pas pu être comptabilisés par l'administration. C'est fait exprès, laissez-les. Non, je plaisante. Qui est contre ? Vous me dites quand c'est bon, sinon ils vont avoir des crampes. Voilà, c'est bon. Merci. Et donc qui s'abstient ? Merci. Je pense que l'ensemble des délibérations sont adoptées, si j'ai bien compté. Oui.

Il n'y a aucun problème, donc toutes les délibérations sont adoptées. Nous aurons le plaisir de les signer le plus vite possible au cours d'un petit évènement festif pour marquer cet évènement. Festif et sportif peut-être. Mais enfin si tu comptes me faire faire quelque chose de particulier, il va falloir que je m'entraîne. Merci en tout cas à toutes et à tous de votre présence ce soir. »

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

C1/ APPROUVE la convention pluriannuelle d'objectifs 2017/2018/2019 avec l'Union Sportive d'Ivry.
(à l'unanimité)

C2/ APPROUVE la convention pluriannuelle d'objectifs 2017/2018/2019 avec l'Union Sportive d'Ivry Handball.

(43 voix pour et 2 abstentions : Mme POLIAN, M. CHIESA)

C3/ APPROUVE la convention pluriannuelle d'objectifs 2017/2018/2019 avec l'Union Sportive d'Ivry Football.

(30 voix pour, 8 voix contre : MM. BELABBAS, PRAT, Mmes VIVIEN, SEBAIHI, M. ZAVALLONE, Mme LESENS, MM. RHOUMA, HEFAD et 7 abstentions : Mmes MACEDO, OUDART, M. AIT AMARA, Mmes PAURON, RODRIGO, POLIAN, M. CHIESA)

B) JEUNESSE

Création d'un fonds de dotation pour la réussite des jeunes : « Fonds de dotation Ivry Motiv' »

Rapporteur : Mehdi Mokrani

M. BOUYSSOU.- *« Je vais maintenant passer la parole à Mehdi Mokrani qui va nous présenter le point qui était en B, mais qui est devenu en C, sur la création d'un fonds de dotation pour la réussite des jeunes. Mehdi Mokrani, c'est à toi. Tu peux démarrer ton intervention lentement pour ne pas être gêné par les bruits de chaises et le renouvellement du public. »*

M. MOKRANI.- *« Donc, Monsieur le Maire, chers collègues. Avant de vous présenter la proposition de création du fonds de dotation Ivry Motiv', je me permets un bref, mais nécessaire retour en arrière et un léger développement sur le sens et l'objectif des politiques menées dans notre ville en direction des jeunes. En effet, la proposition de fonds de dotation n'a de sens que si nous la resituons dans le contexte de réorientation des politiques jeunesse que nous avons impulsées depuis 2009. En 2009, nous avons décidé de placer l'accompagnement des projets individuels et collectifs au cœur du développement de notre politique jeunesse. Ce choix résultait d'un double constat. Un, les jeunes de notre ville, comme ceux du reste du territoire, sont une formidable énergie. Les talents y sont nombreux et divers, les envies ne manquent pas et les richesses produites quotidiennement par les études, le travail, l'engagement associatif et solidaire et je pense particulièrement en ce moment à toutes les maraudes qui émergent de nos quartiers, mais aussi leurs prouesses artistiques et sportives, sont inestimables.*

Deux, pourtant trop d'entre eux sont frappés par la crise, par l'absence de débouchés, le manque de réseau, par les difficultés financières, tant et si bien que beaucoup ne peuvent pas conduire leur projet, leur vie, comme ils l'entendent. Résultat, que de talents gâchés, que de temps perdu. Comment peut progresser une ville, une société si elle n'est pas capable de briser le sort, de favoriser la progression et les réussites de tous et de chacun ?

C'est de ces deux constats qu'est né le dispositif Coréus, dispositif d'accompagnement des jeunes de notre ville. Avec la mise en place de Coréus, nous avons voulu faire de la direction jeunesse un espace de rencontre et de construction pour tous les jeunes porteurs de projet. Ainsi, chaque jeune qui le souhaite peut aujourd'hui se présenter à la direction jeunesse pour présenter son projet et obtenir un accompagnement. Cet accompagnement peut prendre des formes multiples et en premier lieu, il s'agit d'un accompagnement humain. Et je voudrais saluer l'engagement des agents de la direction jeunesse, particulièrement de ceux du PIJ⁸ et de la chargée de mission Coréus, qui sont les principales forces accompagnatrices, mais également évidemment les personnels d'accueil, les animateurs, les administratifs qui consacrent leur énergie à trouver des solutions, à construire de la réussite. Un accompagnement humain donc, mais également un accompagnement de réseau, puisqu'avec Coréus, la ville met son carnet d'adresse, son réseau partenarial, à la disposition des jeunes porteurs de projet. Ainsi, depuis des années, nous cherchons à mettre en place un réseau des acteurs du territoire qui irait des entreprises aux institutions engagées pour les jeunes, comme la mission locale, mais également les associations, des tuteurs, des équipements culturels, qu'ils soient d'ailleurs publics ou non et j'en passe. Obtention de stages, d'emplois, de tutorats, mais également un travail particulier sur la question de l'accès au droit, mené en partenariat avec le service de l'action sociale, sont à mettre au crédit du dispositif Coréus. Enfin, l'accompagnement peut prendre également la forme d'un accompagnement financier sous la forme de bourse au projet. Au total, depuis 2009, près de 500 jeunes ont bénéficié du dispositif, un peu plus de 250 sur les deux seules dernières années. En 2016, avec la semaine Ivry Motiv' et l'organisation des deux concerts de l'ACES Tour de Kerry James, nous avons passé un cap au niveau des aides financières et de la notoriété du dispositif qui conduit à ce qu'aujourd'hui, nous ayons beaucoup plus de demandes en construction et d'accompagnements en cours.

En 2017, nous voulons aller plus loin encore avec la mise en place de ce fonds de dotation. Nous attendons de ce nouvel outil qu'il multiplie notre marge de manœuvre, du point de vue financier évidemment, mais également du point de vue de la dynamique du territoire pour la réussite des jeunes qui y habitent. Avec ce fonds de dotation, nous ne voulons pas seulement ponctionner les entreprises, nous voulons créer un lien nouveau entre tous les acteurs de notre territoire, nous voulons pouvoir disposer d'une communauté vers la réussite de tous les jeunes de notre ville. La mise en place du fonds sera donc accompagnée de multiples rencontres, de débats, d'échanges, de diagnostics partagés. La ville ne souhaite pas ordonner, elle n'en a d'ailleurs pas le droit, mais permettre des constructions cohérentes au service du développement social de tous et de chacun. En créant ce fonds de dotation, nous voulons donner la parole à tous les acteurs, partager la prise de décision, l'action. Nous pensons que c'est une logique de progrès et de responsabilité pour les entreprises comme pour les jeunes.

⁸ PIJ : Point d'Information Jeunesse

J'en viens maintenant, puisque notre conseil municipal a déjà été suffisamment long, à la forme et à la gouvernance de ce fonds de dotation. Il s'appuiera sur une donation de départ de l'association Territoire solidaire, association dans le but de permettre la création de ce genre de fonds. Il sera géré par Alternative Media, entreprise spécialisée dans la collecte de fonds et la gestion de ce type de structures. Le fonds de dotation sera hébergé par le théâtre El Duende qui a accepté d'en devenir le siège social. Le fonds de dotation sera dirigé par un conseil d'administration composé de sept membres et nous choisirons - c'est un peu ce que vous a indiqué Philippe Bouyssou tout à l'heure - deux d'entre eux, notre maire, Philippe Bouyssou que je pourrai suppléer et un membre de l'opposition, non pas parce que c'est prévu par les statuts comme tu le disais tout à l'heure, mais dans un souci de transparence et également parce que nous faisons l'expérience d'une structure nouvelle et que nous souhaitons qu'elle puisse être examinée par l'ensemble des forces composant notre conseil municipal. Les autres représentants seront nommés par le maire suite à des rencontres, avec notamment le club des entreprises, les acteurs du secondaire sur notre territoire et les associations de jeunesse. Par la suite, nous nous doterons d'un comité de sélection des projets qui devra être le principal espace de construction, entre tous les acteurs, de la réussite des jeunes.

Avant de terminer cette présentation, je voudrais simplement apporter deux précisions. D'abord, si j'ai beaucoup développé autour de Coréus, nous proposons que le fonds puisse aussi soutenir les projets issus du dispositif « Coup de pouce ». En effet, à Ivry, nous avons toujours pensé qu'émancipations par le sport, la culture, la création, mais aussi les vacances, sont de véritables vecteurs de réussite.

Et à ce titre-là, les projets pourraient être observés au même niveau que le sont aujourd'hui les projets dits « professionnels » ou s'intégrant dans le cadre d'une construction de vie sur le long terme. Seconde précision, il est évident que si les fonds obtenus par le fonds de dotation dépassaient nos attentes, le fonds de dotation Ivry Motiv' pourrait être amené à financer tous types de projets issus de nos services, comme de la société civile, selon les critères fixés dans la délibération. Voilà, je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Décidément, je me trompe de bouton. Alors, merci Mehdi Mokrani pour cet important rapport. Tu sais, j'ai vécu pendant des années la pole position où j'intervenais après le budget sur la question des associations et où au début de mon intervention, les bruits de chaises, les personnalités de la vie locale, tout ça, tout le monde se vidait. C'est extrêmement désagréable. Et comme nous venons d'avoir deux débats très denses sur les deux sujets précédents, qui étaient des débats à enjeux, je tiens à préciser que celui-là ne l'est pas moins et qu'il aurait eu tout à fait vocation à être peut-être en premier point de l'ordre du jour. Ceci dit, tu t'es permis de contredire le maire en séance, ce qui est quand même quelque chose de tout à fait incroyable. Non, je plaisante. Les statuts prévoient un représentant de l'opposition parce que nous l'avons décidé. Les choses peuvent être vues comme ça. (Rire) Non, je te taquine. Qui souhaite intervenir sur ce point. Romain Zavallone. »*

M. ZAVALLONE. - *« Merci. Merci Monsieur le Maire, merci Mehdi Mokrani pour la présentation, chers collègues. J'avais prévu de vous faire une petite présentation synthétique comme à mon habitude, mais comme l'heure tourne et que ce débat a déjà eu lieu en commission jeunesse, on en a déjà échangé avec Mehdi Mokrani, je voulais juste dire que je suis content d'intervenir sur ce point sur lequel on est tout à fait d'accord au sein de la majorité. Nous n'émettons même pas de réserves tant nous sommes enthousiastes sur ce fonds de dotation.*

Ça me change d'intervenir toujours sur des sujets un peu plus conflictuels. Donc, on félicite le travail qui a été porté par le service jeunesse, par Mehdi Mokrani et soutenons complètement la création de ce fonds de dotation. »

M. BOUYSSOU. - *« Pardon. Merci Romain Zavallone pour cette intervention et tu auras, je te le rappelle, demain matin, - non, je plaisante - au conseil syndical du Syctom l'occasion de voter dans un cadre absolument pas conflictuel. Donc, tu auras eu deux fois ce plaisir en 24 heures, ce sera très bien. Atef Rhouma. »*

M. RHOUMA. - *« Pour être rapide, encore une fois, je vais féliciter Mehdi Mokrani, jeune adjoint pour son travail (rire), un travail de qualité assez rapide et puis qui va profiter encore à notre jeunesse. Donc, je souscris totalement à la démarche et puis je pense qu'il y a lieu qu'on se félicite aussi tous, parce que c'est une démarche collective dans laquelle on s'est tous inscrits. »*

M. BOUYSSOU. - *« Sabrina Sebaihi, brûle d'impatience de féliciter Mehdi Mokrani. »*

Mme SEBAIHI. - *« Oui, en fait, je voulais juste dire qu'on ne fait pas des interventions courtes parce que c'est un sujet qui est inintéressant. C'est juste qu'on est vraiment très content du travail qui a été fait par Mehdi Mokrani. »*

M. BOUYSSOU. - *« Mais quand les choses sont bien travaillées en commission, le Conseil peut très bien n'avoir un rôle que de validation formelle d'un certain nombre de choses. Donc, ça ne dévalorise pas, bien au contraire. Mais tu fais bien de le souligner, Sabrina Sebaihi. Nous en sommes heureux. Donc, la prochaine fois, c'est Mehdi Mokrani qui rapporte sur le Syctom, sur les conventions de l'USI. Ça simplifiera les débats. Bravo Mehdi Mokrani. Tu as une carrière devant toi. C'est moi qui te le dis. Je crois que Sigrid Baillon a demandé la parole. »*

Mme BAILLON. - *« Mesdames et Messieurs, Monsieur le Maire, chers collègues. Le groupe Socialiste est attentif à la politique jeunesse de notre ville et ne peut qu'approuver toutes les actions municipales qui ont pour objectif l'épanouissement et la réussite de nos jeunes, objectif visé par ce fonds de dotation. Cependant, je trouve assez surprenant, presque cocasse, que votre majorité encourage par ce délibéré les lois de défiscalisation et se mette à soutenir le fait que des entreprises donnent de l'argent par le biais de ce fonds aux collectivités territoriales pour mener des missions d'intérêt général. Mais comme beaucoup de maires, votre majorité s'est très certainement convertie à un pragmatisme qui lui permet de justifier ce choix. Pour ma part, je préférerais défendre et creuser l'aspect qui encourage les entreprises à soutenir la réussite de nos jeunes par des propositions de stages, de formations qualifiantes ou d'accès à l'emploi. Ainsi, nous approuvons le lien qui existe entre ce fonds et le contrat de réussite solidaire Coréus, présenté par un des nombreux suivants, mais qui n'ouvrent pas à délibération. Je me questionne aussi sur ce que la Ville peut réellement espérer d'un tel fonds de dotation. Croyez-vous en une nouvelle manne financière ? Et très objectivement, dans quelle mesure ce fonds rendra-t-il compte de ses actions menées en matière de politiques publiques en faveur de la jeunesse ? Comment seront arbitrés ses choix ? En passant par ce fonds, faut-il comprendre qu'une partie de la politique publique jeunesse ne sera plus arbitrée par le Conseil Municipal ?*

Pour terminer et concernant le contenu de ce point dans le dossier du Conseil de ce soir, j'aurais aimé trouver de plus amples informations sur l'association Territoire solidaire, association qui sera capable de mobiliser immédiatement les 15 000 € fondateurs de ce fonds. Merci de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Sigrid Baillon. M. Bouillaud, vous voulez vous joindre aux félicitations à l'égard de Mehdi Mokrani ? Non. (Rires) C'est une résistance regrettable. Non, je plaisante. Mehdi Mokrani, est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Bahri Sebkhî. »*

M. SEBKHI. - *« Mesdames et Monsieur, Monsieur le Maire, chers collègues. Tout le monde ici sait l'importance des politiques publiques que nous menons en direction des jeunes, directement via le service jeunesse ou indirectement par nos politiques sociales, sportives, culturelles. Nous sommes une ville qui fait beaucoup en la matière, mais nous ne cessons pas de nous questionner, de nous réinventer. Et dans ce contexte de restriction budgétaire, des solutions nouvelles doivent être construites si on veut pouvoir continuer à œuvrer pour accompagner les jeunes dans leur parcours, dans leur épanouissement, dans leur réussite et dans leur émancipation. C'est d'ailleurs vrai dans d'autres champs de nos compétences et c'est là tout l'intérêt de ce fonds de dotation : il permet, et c'est essentiel, de développer nos orientations politiques en matière d'autonomie des jeunes par la création d'un réseau, en s'appuyant sur le dynamisme et la richesse de notre territoire, de nos quartiers, en favorisant les rencontres et les accompagnements de projets ou encore en renouvelant les dispositifs existants et notamment Coréus. Mais il répond aussi au besoin de financements nouveaux. Ici, ce sont les entreprises et les acteurs privés, par des dons financiers, qui participent au développement et au dynamisme du territoire dans lequel ils sont implantés. Ce qui paraît plutôt cohérent. Nous veillerons évidemment à ce que ce fonds de dotation réponde bien aux enjeux que nous identifions et qui vont bien au-delà de la question de la réussite des jeunes. Si on ne veut pas réduire le fonds de dotation à un organisme distribuant des bourses au mérite, c'est en lien avec toutes nos orientations municipales qu'il doit fonctionner, en favorisant l'accès le plus large possible à la culture, au sport, en contribuant à la solidarité territoriale et en tissant des liens profonds avec l'ensemble des acteurs de terrain et les dynamiques de quartier. Le groupe Front de Gauche votera donc pour cette délibération. Je vous remercie. »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci Bahri Sebkhî. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Mehdi Mokrani, peut-être sur les questions qui ont été posées par Sigrid Baillon notamment. Vas-y. »*

M. MOKRANI. - *« Alors, plusieurs éléments de réponse. D'abord, sur « que peut-on espérer du fonds de dotation du point de financier ? », pour l'instant, on n'a pas d'estimations potentielles. On va justement tenter de lancer une dynamique pour obtenir le plus grand nombre de fonds possibles. Mais évidemment, on n'attend pas à ce que ça vienne équilibrer le budget municipal. Ce n'est d'ailleurs pas tout à fait le but du fonds de dotation puisqu'en réalité, il y a deux dimensions dans le fonds de dotation. Il y a la raison pour laquelle on l'a créé au départ c'est-à-dire qu'on veut et on souhaite créer le lien avec le dispositif Coréus et il y a les résultats potentiels de ce fonds qui conduiront à ce qu'ensuite on se réinterroge sur éventuellement des fonds supplémentaires qui pourraient soit venir accompagner la politique municipale sur les champs sur lesquels on le décidera, soit plutôt correspondre à une dynamique d'appel à projets sur un ensemble de projets, tel que c'est indiqué dans les objectifs des statuts.*

C'est pour ça qu'il y a les deux structures, à la fois celle tout à fait légale du conseil d'administration, mais aussi le comité de projets et au passage le comité de projets, je ne l'ai pas forcément précisé. Dans le comité de projets, on propose qu'il y ait l'ensemble des groupes de la majorité, enfin du Conseil Municipal, qui puisse y participer et qu'on soit du coup dans des suivis tout à fait là aussi transparents.

Sur le principe de la défiscalisation, vous vous doutez bien que la question s'est posée. Parmi les arbitrages, il y a effectivement un élément pragmatique. Il y a aussi un élément volontaire qui est, quitte à ce que la défiscalisation existe, peut-être que si nous on se positionne sur des éléments progressistes, on peut transformer ces éléments qu'on peut considérer comme non positifs comme positifs. Mais surtout et c'est ce que j'ai essayé de démontrer dans mon intervention, le but du fonds de dotation est de créer une communauté vers la réussite. Donc finalement, le lien financier entre tous les éléments n'est pas forcément ce qui nous intéresse le plus, même si au bout du compte, j'espère bien qu'on fera en sorte que ce soit l'occasion pour les jeunes Ivryens de pouvoir financer au maximum leur projet. Le but du jeu est vraiment de réussir à recréer des liens qui aujourd'hui n'existent plus entre les différentes énergies du territoire, qu'elles soient liées à ceux qui y font vivre des projets entrepreneuriaux comme à ceux qui y habitent quotidiennement et au-delà de ça.

Et puis après quand même, une petite précision sur la manière dont va se passer l'attribution des bourses Coréus. L'attribution des bourses Coréus restera entre les mains de la municipalité. C'est pour ça que vous avez d'ailleurs la proposition de commission spécifique à Coréus qui est dans les points supplémentaires. C'est-à-dire que chaque année, le fonds de dotation fera une donation à la municipalité lui permettant de faire vivre le dispositif Coréus. D'ailleurs au passage, ce ne serait pas tout à fait légal de faire un don à des personnes privées isolées de la part du fonds de dotation. Donc, on passe bien sur des processus qui sont comme ceux-là. Il y a une captation qui se passe là. Par contre, les éléments de politiques publiques restent entre les mains évidemment du service public. Je n'ai pas grand-chose à dire de plus. (Rires) »

M. BOUYSSOU. - *« Mais, tu as très bien répondu, Mehdi Mokrani. Donc, je crois que tu risques fortement l'unanimité sur cette délibération. Je voulais juste rebondir sur un truc auquel tu as tout à fait bien répondu. Effectivement, Sigrid Baillon, je prends de votre bouche le mot « pragmatique » comme un compliment. En effet, il vaut mieux que les défiscalisations... C'est profondément injuste d'ailleurs, ça devrait être plutôt que des défiscalisations, un impôt jeunesse imposé aux entreprises et une sorte de contribution sur la valeur ajoutée des entreprises au parcours de réussite des jeunes. En termes marxistes, cela me conviendrait mieux et serait bien plus dans mon ADN et dans ma nature. Non, c'est marxiste de faire... Oui, tu as raison, Mourad Tagzout. Dans la phase ultime du marxisme, il n'y a plus d'initiatives privées du point de vue de l'activité économique. Mais dans une phase intermédiaire, il pourrait, ceci dit, y avoir ça et nous tendons vers cette phase intermédiaire. Donc, en effet. Mais du coup, puisque les choses sont comme elles sont, autant que les jeunes d'Ivry bénéficient du développement économique du territoire et que ce soit les jeunes d'Ivry qui, dans leur parcours, bénéficient du retour de ces possibles défiscalisations. Mais je partage totalement ce qui a été dit sur l'injustice de ces mécanismes fiscaux qui mériteraient d'être là aussi corrigés. Donc, je partage totalement l'avis de Sigrid Baillon sur ce point.*

Donc, je vous propose de voter. Donc dedans, on intègre Mme Appolaire et moi qui sommes donc les membres officiels du conseil d'administration. Ce sera un grand plaisir de partager cette responsabilité avec vous, Annie-Paule Appolaire et je délèguerai bien sûr ma présence dans ce conseil d'administration assez régulièrement à Mehdi Mokrani qui va faire vivre ce dispositif. Et il a été clairement répondu sur le suivi, la répartition des fonds. Tout ça sera bien évidemment dans une totale transparence et il n'y a aucun souci là-dessus. Donc, qui est pour cette délibération ? C'est très bien. Pas d'abstention, pas de contre ? Théoriquement non, mais comme tu viens d'avoir une belle unanimité, tu peux rajouter un mot. »

M. MOKRANI. - *« J'ai oublié un élément de réponse, mais comme c'est un élément qui peut faire polémique, c'est sur l'histoire de l'association. Je l'ai précisé, c'est une association qui sert à ça. Donc, c'est une association qui sert à créer des fonds de dotation. Ce n'est pas une association où on trouvera des militants ou des bénévoles. C'est une association qui a été créée pour permettre la création de fonds de dotation, dans la mesure où le fonds de dotation n'a pas le droit d'être alimenté de manière directe par son créateur lorsque son créateur est une personne publique. Donc, ça permet tout simplement ça. Les 15 000 €, ce n'est pas gratuit. C'est 15 000 € qui seront remboursés sur le fonctionnement du fonds de dotation puisqu'évidemment, l'entreprise se rémunère sur le fonctionnement du fonds de dotation, mais dans tout ce qui peut exister dans ces domaines-là. Donc, ce n'est pas la peine de chercher à savoir si c'est une association qui a une activité sur le territoire. Non. C'est une association que vous trouverez connectée à d'autres fonds de dotation existants sur le territoire qui sont ceux qui sont liés à l'entreprise avec laquelle on travaille sur cette question-là. »*

M. BOUYSSOU. - *« Bien. Écoute, je crois que cette réponse était importante. De toute façon, le mécanisme de la défiscalisation a généré toute une série d'entreprises spécialisées dans ces domaines et c'est à ça que correspond la structure qui va nous accompagner et ce travail-là n'est pas gratuit, bien évidemment. Donc, ça aussi, on peut le déplorer d'ailleurs, mais c'est comme ça.*

Pour aller solliciter les entreprises et leur expliquer les mécanismes de défiscalisation auxquels elles peuvent prétendre, il y a des gens qui se spécialisent et qui font l'intermédiation sur ces questions. Mais c'est vrai pratiquement dans tous les domaines de la vie publique. Donc, il n'y a pas de retour sur le vote. »

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

B/ DECIDE la création d'un fonds de dotation nommé « Fonds de dotation Ivry Motiv' » et en **APPROUVE** les statuts.

(à l'unanimité)

et **PREND ACTE** de la désignation des représentants du fondateur « Ville d'Ivry-sur-Seine » au conseil d'administration du fonds de dotation comme suit :

- le Maire ou son représentant Mehdi MOKRANI
- Mme APPOLAIRE

(Affaire non sujette à un vote)

D) SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**SEDIF**

Avis sur le rapport d'information 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Communication du rapport d'activité et du compte administratif 2015

Rapporteur : Nicole Polian

M. BOUYSSOU. - *« Je vais passer la parole à Nicole Polian qui va rapporter sur le dernier point en m'excusant auprès d'elle de devoir m'absenter pour des coups de fil urgents et c'est le jeune Romain Marchand, premier maire adjoint, qui va assurer la présidence avantageusement. Donc, à toi Nicole Polian. »*

Mme POLIAN. - *« Donc, Monsieur le Maire Adjoint, Mesdames, Messieurs, chers collègues. C'est en ma qualité de représentante de notre ville au sein du Syndicat des Eaux d'Île-de-France que, le SEDIF, pour présenter ce rapport annuel d'information 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, ainsi que le rapport d'activité et le compte administratif 2015. Je rappelle que ce syndicat réunit 150 communes sur l'ensemble de l'Île-de-France, pour distribuer et procurer de l'eau potable, hors Paris. On va voir que c'est important et qu'il y a un sujet qui me tient beaucoup à cœur, un peu plus tard.*

Donc, vous avez tous les chiffres dans les rapports qui sont fournis, donc je ne vais pas en donner beaucoup. Tout d'abord, les dépenses d'investissement s'élèvent à près de 86 millions d'euros en 2015. C'était seulement 83 millions en 2014, donc une légère augmentation. Ces investissements concernent pour moitié le renouvellement des canalisations, un peu plus de la moitié et l'autre moitié des travaux dans les usines de production. Côté consommation de l'eau, le rapport 2014 constatait déjà une hausse entre 2013 et 2014, après une baisse significative. Donc, c'est bien d'économiser l'eau. Ce n'est pas une bonne nouvelle, c'est une hausse de 2 %. Le rapport souligne que cette augmentation est probablement due aux températures plus élevées que la moyenne durant l'année. Malheureusement, avec le dérèglement climatique, il est à craindre que ces fortes chaleurs ne soient plus une exception. Il nous faudra donc tenir compte de ce paramètre dans les années à venir.

Ces quelques chiffres succincts énumérés, ce rapport, que je vous propose d'approuver, nous permet d'évoquer un débat aux enjeux majeurs, c'est le retour en régie publique de l'eau. Depuis 2008, le débat autour de cette question de l'eau a pris une dimension citoyenne. La coordination eau Île-de-France a été créée à cette occasion et de multiples débats se sont et vont se tenir et ils rassemblent de très nombreux participants. Le SEDIF a choisi en 2011 de reconduire la délégation de service public à Véolia Eau pour une durée de 12 ans, malgré les critiques et un combat sur la marchandisation de ce bien commun qu'est l'eau et sur l'opacité entourant la gestion de ce service public par une entreprise privée, Véolia : absence de transparence financière, entretien insuffisant des réseaux et prix excessif du m³ d'eau.

Partageant ce constat, les élus de la Ville de Paris ont décidé dès 2009 de revenir à une gestion publique de l'eau en créant Eau de Paris, une régie autonome chargée de l'approvisionnement en eau de la capitale depuis le 1^{er} mai 2009 et de la distribution depuis le 1^{er} janvier 2010.

Le principe libéral en vertu duquel le secteur privé serait toujours plus performant que le secteur public se voit mis en échec. Quand un Parisien paye 3,30 € son m³ d'eau, un Ivryen le paye 4,31 € avec Véolia Eau en 2016. Alors, il est prévu une baisse de 10 centimes que le SEDIF a obtenue de Véolia pour l'année 2017. Mais malgré ces 10 centimes, on est encore loin du compte.

Aujourd'hui, nous avons, avec la mise en œuvre de la loi NOTRE⁹ et la création des établissements publics territoriaux, une opportunité unique de retourner en régie publique. Un cabinet d'avocat en droit public, le cabinet Seban, a produit un rapport intitulé « Impact de la loi NOTRE sur la gestion de l'eau potable sur le territoire de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre, T12 » qui détaille les différentes possibilités qui s'offrent à nous. Notre territoire va se substituer aux communes dans l'adhésion au SEDIF, et ce, jusqu'au 31 décembre de cette année 2017. À l'issue de cette période, si aucune délibération n'est prise dans le sens d'une nouvelle adhésion, le territoire Grand Orly Seine Bièvre ne sera plus adhérent du SEDIF. Trois scénarios s'offrent alors à nous. Premièrement, celui d'une nouvelle adhésion de notre territoire au SEDIF et la poursuite du contrat de délégation de service public à Véolia. Deuxièmement, deuxième possibilité, deuxième scénario, un retour en régie publique pour l'ensemble du territoire. C'est le T12 qui décidera. Troisièmement, l'adhésion du territoire au SEDIF pour une partie seulement des villes qui le souhaitent. Dans cette perspective, Ivry pourrait tout à fait faire le choix de rejoindre Eaux de Paris en lieu et place du SEDIF. D'autre part, plusieurs villes - on n'est pas les seuls - de notre territoire, Arcueil, Orly ; Kremlin-Bicêtre, Gentilly sans doute et Vitry, se posent également la question de revenir en régie publique.

Vous le voyez, cette opportunité de retour en régie publique de l'eau est limitée dans le temps. Nous avons jusqu'au 31 décembre 2017 pour prendre une décision à ce sujet. Cette décision nous engagera pour de nombreuses années. En effet, les conditions de sortie des syndicats intercommunaux comme le SEDIF sont assez contraignantes. Le point 69 de notre programme Ivry au cœur affirme notre souhait de travailler au retour de la gestion de l'eau en régie publique. Nous avons eu déjà l'occasion à plusieurs reprises de débattre de ce sujet lors de précédents conseils. Il nous faut donc, dès à présent, agir pour concrétiser ce projet qui bénéficiera à tous les Ivryens et toutes les Ivryennes. Je vous remercie. »

M. MARCHAND. - *« C'est nous qui te remercions, Nicole Polian. Par contre, si tu veux bien éteindre ton micro. Comme ça, on va pouvoir engager le débat. La parole est à qui la veut. Alors, Fabienne Oudart, commence ton intervention, puis pendant ce temps-là, je prends les autres inscrits ».*

Mme OUDART. - *« Ça va être très court. En fait, tout ce qu'a dit Nicole Polian, nous sommes totalement d'accord. Donc, je vais juste redire qu'à la fin de l'année, les élus du T12, comme elle l'a dit, on va devoir, enfin vous allez devoir décider de réadhérer au SEDIF ou pas et que l'étude de faisabilité est en route pour voir qu'on peut passer en régie publique. Je voudrais juste redire qu'il y a eu la coordination d'Île-de-France qui a fait une réunion publique à Ivry au mois de décembre. On était assez nombreux à y participer et c'était très intéressant d'écouter les témoignages de l'élu de la ville de Paris, d'une élue de Viry-Châtillon. Enfin, il y a eu vraiment des débats qui étaient très riches et qui étaient très constructifs et qui ne peuvent que nous conforter dans la décision qu'on porte, en cherchant un petit peu, depuis 2010. J'ai retrouvé, ça fait quelque temps vraiment, où on se positionne clairement là-dessus.*

⁹ NOTRE : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Donc, j'espère que l'année prochaine, on sera en régie publique avec le Front de Gauche, tout le monde, qu'on fera un vote unanime et tout. Ça sera cool. »

M. MARCHAND. - *« Sandrine Bernard et je t'ai vu Arthur Riedacker. »*

Mme BERNARD Sandrine. - *« Pardon, excuse-moi. Alors, re-bonsoir. Je vais résumer un petit peu parce qu'effectivement, je suis en accord, nous sommes en accord avec les deux interventions qui viennent d'être faites. Donc, le rapport sur le SEDIF est l'occasion d'évoquer le devenir de la gestion de l'eau sur notre territoire 12. Nous souhaitons réitérer notre position favorable à un retour à une gestion publique de l'eau pour l'intérêt général, pour l'intérêt de nos concitoyens. Cette gestion publique permet la transparence financière, permet des investissements et puis une solidarité effective entre les usagers une maîtrise du service par la collectivité au-delà du coût qui est moindre pour les usagers, pour nos populations qui sont aujourd'hui facturées à un tarif parfois jusqu'à 40 % plus cher qu'à Paris, malgré un service qui est loin d'être pleinement satisfaisant, un entretien des réseaux, une qualité de l'eau qui font encore l'objet de zones d'ombre. Donc, on ne peut que soutenir cette démarche-là qui est engagée par le T12. Certains de nos collègues étaient présents à la rencontre qui a eu lieu récemment, qui a permis d'ouvrir des perspectives extrêmement intéressantes, avec cet appui de Paris et puis des financements possibles. Il nous paraît utile de rappeler que c'est un débat qui a déjà été mené dans cette enceinte, qu'on a déjà exprimé cette position et effectivement, aujourd'hui, elle est possible dans le cadre du T12 à une échelle intéressante. Il est dommage qu'à l'occasion du dernier renouvellement du contrat avec le SEDIF, enfin de la collaboration avec le SEDIF, on n'ait pas déjà entamé cette perspective de revenir à une gestion publique de l'eau, puisqu'on avait eu ces discussions entre nous. Voilà pour résumer cette intervention. Merci pour votre attention. »*

M. MARCHAND. - *« Arthur Riedacker. »*

M. RIEDACKER. - *« Merci pour cette proposition. On s'est exprimé dans Ivry ma ville sur l'intérêt de cette proposition. Et donc, nous adhérons globalement sur cette proposition. J'ai une question un peu technique, parce qu'on a dit qu'il y avait plusieurs possibilités et que ce n'est pas forcément l'ensemble du territoire qui pouvait adhérer, mais aussi que ça pouvait être fractionné si j'ai bien compris. Et ma question, c'est : dans ces regroupements possibles, quelle sera l'origine de l'eau ? Comment ça va être alimenté et comment est-ce que ça va être géré ? Comme la ville de Paris ? Parce que je dirais, même pour la ville de Paris, la qualité de l'eau n'est pas la même dans les différents quartiers. Donc, comment ça va se passer ? »*

M. MARCHAND. - *« Je te propose de ne pas répondre tout de suite. Je te redonnerai la parole en fin de tour. Tu as terminé, Arthur Riedacker ? »*

M. RIEDACKER. - *« Oui, merci. C'est surtout ça, mais globalement on est tout à fait pour. Même s'il y a une dizaine d'années, certains de mes collègues avaient fait des études sur l'intérêt du privé et du public, il se trouve que là évidemment, si on regarde le coût du m³, c'est évident que le public est plus intéressant. Et donc il faut veiller à ce que ce soit bien géré et ma seule interrogation, c'était sur la qualité de l'eau et sur l'origine de l'eau. Merci. »*

M. MARCHAND. - *« Merci Arthur Riedacker. Saïd Hefad. »*

M. HEFAD. - *« Monsieur le Premier Adjoint, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs. Nous sommes aujourd'hui sollicités pour donner notre avis sur le rapport d'activité et le compte administratif 2015 concernant la gestion de l'eau par le SEDIF.*

Tout d'abord, nous faisons le constat que la gestion est restée inchangée et a été globalement faite comme précédemment. Mais surtout, il ressort de ce rapport d'activité que l'expérimentation d'une tarification sociale et écosolidaire qui, grâce à la loi Brottes, aurait pu être mise en place depuis le 15 avril 2013, donc depuis plus de trois ans, ne l'a pas été. Sur notre territoire, rien n'a été entrepris. Les raisons avancées étant que le Département n'aurait fait aucune démarche en direction de l'État sur la période allouée. Bref, n'épilobons pas sur ce sujet. Et quoi qu'il en soit, la position de CCI est claire : il faut sortir du SEDIF le plus tôt possible.

Savez-vous que dans le monde l'approvisionnement en eau est à 80 % sous régie publique. Encore un domaine où la France fait figure d'exception. En France, la gestion de l'eau potable est confiée à 80 % à des sociétés privées, comme Suez et Véolia. Sur notre territoire, Véolia Eau a le privilège de gérer cette ressource précieuse. Notre volonté est de passer en régie directe, en régie de service public, pour le bien des plus démunis d'abord, certes, mais aussi pour le bien de tous les usagers. En effet, comment peut-on continuer à croire naïvement que confier la gestion de l'eau à des multinationales est dans l'intérêt des usagers ? Cela surprend peut-être certains d'entre vous, mais il est clairement démontré que la qualité des prestations y est moindre qu'en service public, que le risque de manque de transparence financière y est plus grand, que le prix des factures flambe et que les fuites sur les réseaux y sont plus importantes. Et pourtant quelle raison aurions-nous d'être surpris ? L'intérêt de ces grandes multinationales est certainement de rendre service, mais aussi, voire surtout, de faire du profit pour rémunérer ses actionnaires. La création du nouveau territoire T12 Grand Orly Seine Bièvre nous offre l'occasion de leur couper l'eau, couper l'eau à Véolia pour passer en régie publique. L'eau est un bien commun de l'humanité, une ressource essentielle à la vie. En aucun cas, elle ne doit être soumise à la logique du marché. En aucun cas, la gestion de l'eau potable ne doit alimenter les comptes des sociétés privées et des actionnaires. La gestion de l'eau doit être pratiquée avec comme but premier l'intérêt général, celui de l'usager. La préservation et l'accessibilité de tous à ce bien précieux sont deux objectifs incontournables.

Plusieurs grandes villes comme Paris et Grenoble ont déjà franchi le guet et ont repris la main sur la gestion de l'eau. Les résultats sont sans équivoque. La remunicipalisation de la gestion de l'eau a entraîné une amélioration de l'accès et de la qualité du service rendu. Les factures ont diminué pour les usagers. L'entretien effectué sous régie publique a permis de réduire les fuites sur les réseaux et donc le gaspillage. Qui plus est, l'eau en régie publique, ces deux villes l'ont démontré, c'est aussi une plus grande transparence des comptes et une gestion plus démocratique. En régie publique, nous pouvons espérer que les bénéficiaires seront réinvestis pour maintenir et améliorer les installations, pour une meilleure exploitation plus économe et mieux adaptée aux besoins de chacun. La gestion sera de fait plus écologique et ne sera plus la surconsommation qui rendra les tarifs attractifs, mais au contraire être économe. Le consommateur écoresponsable pourra voir sa facture baisser. L'eau est un bien indispensable et la gratuité ou un tarif symbolique pour les premiers litres pourra être mis en place, associé à une grille de tarifs progressifs qui taxeront la surconsommation.

Le transfert de compétences concernant la gestion de l'eau au territoire Grand Orly Seine Bièvre nous donne l'occasion de passer d'une gestion privée à une gestion publique. C'est une occasion à ne pas manquer. Coupons l'eau aux multinationales et croyez-moi, cela ne les asséchera pas pour autant. Elles ont d'autres ressources. Défendons l'intérêt public, celui des citoyens, plutôt que celui des actionnaires. C'est assez rare que l'échelle métropolitaine nous offre une opportunité pour aller dans un sens qui nous convient.

Répetons-le avant de conclure, réaliser ce changement permettra de mutualiser les usines de potabilisation, de rationaliser la gestion de l'eau et sans doute de générer de substantielles économies qui permettront d'améliorer la qualité du service rendu, de faire baisser le prix de l'eau ou encore de développer une politique sociale et environnementale plus ambitieuse. Nous appelons donc nos collègues siégeant au territoire Grand Orly Seine Bièvre à se positionner pour la sortie de nos communes du SEDIF sans attendre des études aléatoires de la part d'institutions bienveillantes, nous en convenons, mais aussi à la solde de Véolia pour certaines. Positionnons-nous sans tarder. Paris et certaines villes de l'Essonne déjà en régie publique peuvent nous accompagner dans cette démarche. En raison de notre volonté de sortir du SEDIF, nous nous abstenons donc aujourd'hui de nous positionner sur ce rapport d'activité. Je vous remercie. »

M. MARCHAND. - *« Merci Saïd Hefad. Sébastien Bouillaud et Nicole Polian, je te redonne la parole à la fin. »*

M. BOUILLAUD. - *« Merci Monsieur le Premier Adjoint. On va aller un petit peu à contre-courant de l'ensemble des discours de ce soir. Bien sûr que la question et l'intérêt de discuter du rapport du SEDIF ce soir pose aussi la question pour l'adhésion au territoire, au SEDIF, ou de repasser en régie publique. Je crois qu'en termes de mutualisation, de compétences, de sécurité, de gestion et innovation, je ne sais pas si certains d'entre vous ont pu visiter notamment l'usine d'Auvers-sur-Oise qui, je pense, est de qualité assez exceptionnelle en matière de filtration et d'innovation, je pense que dans ces termes et sur la durée, justement, l'adhésion au syndicat du SEDIF qui est quand même un syndicat relativement important en termes de mutualisation, qui est quand même l'axe qui a orienté aujourd'hui, est indispensable pour le territoire. La gestion en eau publique peut s'entendre, mais j'ai plus de doutes sur la durée, sur le temps et sur l'innovation qui peut en ressortir derrière, en tout cas. Je vous remercie. »*

M. MARCHAND. - *« Merci Sébastien Bouillaud. Nicole Polian. »*

M. CHIESA. - *« Je vais rapidement substituer Nicole Polian pour la réponse à Arthur Riedacker. »*

M. MARCHAND. - *« Pierre Chiesa, pas de problème. Mais quand je donne la parole à Nicole Polian, si ce n'est pas Nicole Polian qui la prend, tu la demandes. »*

M. CHIESA. - *« Mais elle me l'a donnée là. »*

Mme POLIAN. - *« Oui. »*

M. MARCHAND. - *« Oui, mais ce n'est pas Nicole Polian qui donne la parole, c'est le président de séance. »*

Mme POLIAN. - *« Bien. Je suggère que tu donnes la parole à Pierre Chiesa. »*

M. MARCHAND. - *« Pierre Chiesa, tu as la parole. »*

M. CHIESA. - *« Merci. »*

M. BOUYSSOU. - *« Et d'ailleurs, comme c'est le bazar, je reprends la présidence. (Rires) »*

M. CHIESA. - « Non, c'est juste pour répondre à Arthur Riedacker qui se posait la question de l'alimentation de Paris en eau. Paris depuis des décennies est alimentée à la fois par de l'eau de rivière, essentiellement de l'eau de Seine traitée, et de l'eau de source collectée en périphérie qui est acheminée par plusieurs aqueducs. Il y a l'aqueduc de l'Avre qui arrive du côté de Boulogne. L'aqueduc qu'on connaît mieux d'Arcueil Cachan qui passe au-dessus d'Arcueil, qui fait que la ville d'Arcueil évidemment est intéressée pour mettre un tuyau pour récupérer l'eau qui passe au-dessus de sa tête et qui va au réservoir de Montsouris à Paris. Une autre source d'approvisionnement, donc c'est l'eau de rivière traitée et en particulier l'usine des eaux d'Orly qui prend l'eau dans la Seine et qui fait qu'Orly aussi qui est dans le territoire Grand Orly Seine Bièvre est intéressé en premier chef à passer à Eau de Paris et à quitter le SEDIF. Voilà une petite explication rapide. Et je repasse la parole donc à Monsieur le Maire pour qu'il la repasse à Nicole Polian. » (Rires)

M. BOUYSSOU. - « Mais je prends la parole quand je veux. Moi, on ne me la passe pas. Nicole Polian, ainsi aurai-je le plaisir de t'entendre. »

Mme POLIAN. - « Non, je voulais juste rajouter qu'en fait, ça ne changera rien au niveau de l'eau. L'eau, ça sera la même. C'est la gestion, c'est les bénéficiaires et le prix de l'eau qui changera. Ceci dit, il faut bien sûr faire des études. Ce n'est pas d'un coup qu'on tourne un robinet et que l'eau arrive via Eau de Paris. Il y a une étude qui, soit est en cours, soit va j'espère démarrer pour la faisabilité et le côté technique que tu aimes bien. »

M. BOUYSSOU. - « Ce n'est pas tellement le côté technique, c'est le côté scientifique des choses. Je crois qu'il ne faut pas... mais la technique est un point d'appui de la science. Donc, les deux sont indissociables, Nicole Polian. Je vais passer la parole à Romain Marchand parce que comme c'est lui qui a présidé la séance sur ce point et comme il a en plus la double casquette d'être vice-président du territoire T12 et qu'il suit un certain nombre de questions, il va répondre aux interrogations qui sont en suspens. Romain Marchand, à toi. »

M. MARCHAND. - « Répondre aux interrogations, ce serait peut-être un peu trop... je ne trouve pas le mot, bref ! Simplement dire qu'il y a deux questions. Parce que dans les interventions parfois, on mélange la question du SEDIF et la question de la régie publique et c'est deux choses différentes. Parce que le SEDIF est un syndicat intercommunal qui pourrait faire le choix, qui aurait pu faire le choix de fonctionner en régie publique, qui ne l'a pas fait. Et donc effectivement, la question de sortir du SEDIF, et l'étude qui va s'engager à l'EPT va dans ce sens-là, est liée au constat que le SEDIF n'a pas fait le choix de sortir la DSP¹⁰ au privé et que vu la majorité aujourd'hui qui est au SEDIF, il est peu probable que ça se produise dans un court terme. Et donc on étudie cette solution. Il y a des positionnements politiques des groupes, donc il y a une question de positionnement politique sur la régie publique. Il y a quand même des questions techniques qu'il ne faut pas occulter, sur lesquelles Arthur Riedacker a posé quelques questions, parce qu'il y a des questions de réseaux qui ne sont pas tous reliés les uns aux autres, il y a des modes de gestion qui sont très différents sur les villes du territoire et donc il ne faut pas reléguer comme ça et penser qu'il suffirait d'une prise de position politique pour que, du jour au lendemain, on puisse facilement faire les choses. Et l'étude qui a été engagée au niveau du Territoire sur cette question-là a justement pour objet d'instruire ces sujets et d'éclairer le débat des élus qui devra ensuite amener à une prise de position du Territoire, éclairer le débat des élus sur ces questions.

¹⁰ DSP : Délégation de Service Public

Si j'en juge par la prise de position ce soir du groupe de la Droite, il y aura un débat qui va exister et qui sera musclé au Territoire. C'est dommage, on avait l'expérience avec les villes de l'Essonne qui nous ont rejoint des villes de la communauté d'agglomération des lacs de l'Essonne qui, du temps de la présidence de Philippe Rio, maire communiste de Grigny, avait délégué la gestion à une régie publique qu'ils avaient construite eux-mêmes. Depuis que la Droite a repris avec l'aide, je me permets de le souligner, du PS local, la présidence de cette agglomération qui aujourd'hui a été dissociée dans le cadre de la création de la Métropole, la délégation a été redonnée au privé. Donc, nous aurons des débats musclés au sein du Territoire et j'espère que les prises de position assez fortes et unanimes qui sont exprimées ce soir dans les rangs de la Gauche, on peut le dire comme ça, permettront qu'au sein du Territoire, on ait un rapport de force parce qu'il y aura un rapport de force à construire aussi sur cette question. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Romain Marchand. Alors du coup, comme je n'ai pas assisté aux débats, j'avoue avoir un trou. Nicole Polian rapportait sur le bilan annuel du SEDIF. C'est donc à cette occasion que donc personne n'a parlé, mais je vous rassure, c'est toujours comme ça. Tu n'y es pour rien, Nicole Polian. On présente les rapports annuels des grands syndicats et c'est à chaque fois, et c'est juste, l'occasion de rappeler un certain nombre de principes de fond sur les sujets abordés par ces grands syndicats. Donc, je suis sûr que si après-demain on abordait le bilan annuel du Syctom, on parlerait de l'usine d'Ivry et pas de l'ensemble de la question. Donc, c'est assez normal. Par contre, le débat que nous avons et je crois qu'il fait majorité pour le coup dans ce conseil sur la nécessité du retour à une régie publique de l'eau, les études, tout ce qui vient d'être évoqué, n'est pas connecté directement avec le bilan annuel du SEDIF. Donc, nous avons à adopter ce bilan, je pense, très honnêtement et l'adoption, si elle est positive de ce bilan, ne donne pas quitus à la DSP et à ce que ce soit gravé dans le marbre pour l'avenir. Je le précise pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïtés sur le vote puisque le vote ne porte pas sur l'objet du débat, mais sur l'objet du rapport annuel du SEDIF. Donc, je vous appelle à approuver ce rapport annuel naturellement. Alors, qui est pour l'adoption de ce rapport annuel ? C'est l'unanimité. C'est très bien. Ah non, il y a des abstentions. Qui est contre ? Merci. Qui s'abstient ? Ok. Deux abstentions. D'accord. »*

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

D/ APPROUVE le rapport annuel 2015 d'information sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable à Ivry.

(43 voix pour et 2 abstentions : MM. RHOUMA, HEFAD)

AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

M. BOUYSSOU. - *« Donc, nous sommes allés au terme des questions avec débat. Est-ce qu'il y a des interventions sur les autres points à l'ordre du jour ? Eh bien, apparemment non. C'est une bonne nouvelle. Je vous remercie. Vous faites passer vos feuilles de vote et merci à vous et au mois prochain. »*

LE CONSEIL,

1/ DECIDE de majorer de 40 % la part lui revenant de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale.

(35 voix pour et 10 voix contre : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme BAILLON, M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, M. VERLIERE)

2/ ACCORDE un mandat spécial à Monsieur Philippe Bouyssou Maire, à Monsieur Romain Marchand, 1er Adjoint au Maire en charge du développement urbain et PRECISE qu'un ordre de mission est accordé à Monsieur Laurent Jeannin, directeur de Cabinet et à Monsieur Jean-François Lorès, Directeur du développement urbain afin qu'ils se rendent au Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM) qui se déroulera à Cannes du 14 au 16 mars 2017.

(35 voix pour, 4 voix contre : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme BAILLON et 6 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, M. VERLIERE)

3/ ACCORDE un mandat spécial à Mehdy Belabbas, adjoint aux finances, Stéphane Prat, adjoint à l'écologie urbaine, Catherine Vivien, adjointe à la santé, Sabrina Sebaihi, adjointe à la prévention/sécurité et à l'EMMAD, Josée Rodrigo, conseillère municipale, Pierre Chiesa, conseiller municipal et conseiller de territoire, Romain Zavallone, conseiller municipal délégué à la prévention des déchets et à la démarche Zéro Waste, Tariq Ait Amara, conseiller délégué au lycées-collèges, Nicole Polian, conseillère municipale, Evelyne Lesens, conseillère déléguée Quartier Marat-Parmentier et conseillère territoriale, Charlotte Pauron, conseillère municipale, afin qu'ils se rendent aux journées de formation des élu-e-s municipaux à Lyon organisées par le CEDIS du 31 janvier au 1er février 2017 à Lyon.

(35 voix pour et 10 voix contre : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme BAILLON, M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, M. VERLIERE)

4/ ACCORDE un mandat spécial à Monsieur Stéphane Prat, adjoint au Maire, afin qu'il se rende aux Assises Européennes de la Transition Energétique, co-organisées, par l'ADEME, la communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral et Bordeaux Métropole à Bordeaux du 24 au 26 janvier 2017.

(35 voix pour, 4 voix contre : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme BAILLON et 6 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, M. VERLIERE)

5/ DONNE un avis favorable aux propositions de modification du Plan local d'urbanisme et SOLLICITE l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre pour qu'il engage la procédure de modification simplifiée du Plan local d'urbanisme de la ville d'Ivry-sur-Seine.

(41 voix pour et 4 voix contre : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme BAILLON)

6/ APPROUVE la cession à Madame Bories-Maskulova et Monsieur Maskulov des lots n°129 et 232 de la parcelle cadastrée section T n° 150, sise, 25 rue Pierre et Marie Curie superficie totale de 3.859 m², à Ivry-sur-Seine, pour un montant de 13 000 €.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, M. VERLIERE)

7A/ ACCORDE la garantie communale à l'OPH d'Ivry-sur-Seine à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt N° 56441 d'un montant de 7 889 324 €, qu'il a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 61 logements sociaux sis 73-77 rue Hoche à Ivry-sur-Seine.

(35 voix pour, 6 voix contre : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, M. VERLIERE et 4 abstentions : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme BAILLON)

7B/ ACCORDE une subvention de 457 500 € à l'OPH d'Ivry-sur-Seine pour la construction de 61 logements sociaux sis 73-77 rue Hoche à Ivry-sur-Seine, au titre de la surcharge foncière et **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour procéder au versement de ladite subvention, selon le calendrier suivant :

- 2017 : 125 000 €,
- 2018 : 125 000 €,
- 2019 : 125 000 €,
- 2020 : 82 500 € correspondant au solde.

(35 voix pour, 6 voix contre : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, M. VERLIERE et 4 abstentions : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme BAILLON)

8/ DECIDE la mise en place dans le cadre de la commission tripartite du logement des principes de fonctionnement de celle-ci récapitulés par le schéma d'organisation, **APPROUVE** le dispositif de pondération sur la base des critères et de la grille de cotation et **PRECISE** que le débat se poursuivra au sein de la commission tripartite du logement sur la mise en œuvre effective du système de pondération, l'évolution des critères et l'éventuel ajustement des points associés à ces derniers.

(35 voix pour et 10 abstentions : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme BAILLON, M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, M. VERLIERE)

9/ APPROUVE la convention avec l'Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne relative à un programme de recherche et de développement portant sur la végétalisation du territoire ivryen.

(à l'unanimité)

10/ APPROUVE la convention de partenariat avec l'établissement public du musée du Louvre afin de faire bénéficier aux enfants de la ville d'Ivry-sur-Seine d'un accès privilégié aux pratiques artistiques et culturelles.

(à l'unanimité)

11/ DECIDE d'élargir l'accès au dispositif « COREUS » à tout jeune entre 16 et 30 ans en acceptant que chaque dossier soit éligible, sans avoir fait l'objet d'un parcours conséquent de validation et de préparation par le jeune, **DECIDE** de modifier la composition des membres des commissions « COREUS » et « Coup de Pouce » et **DECIDE** de la réorientation du dispositif d'aide municipal « Coup de Pouce », existant, en l'ouvrant aux projets individuels ou associatifs et de l'élargir à tous les domaines qui favorisent l'épanouissement personnel des jeunes, à l'exception des domaines de la formation et de l'insertion professionnelle.

(41 voix pour et 4 abstentions : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme BAILLON)

12/ DECIDE d'adhérer à l'association TRAM Réseau art contemporain Paris/Ile-de-France, **APPROUVE** les statuts de l'association et **AUTORISE** le versement de la cotisation annuelle fixée en assemblée générale.

(à l'unanimité)

13/ DECIDE d'adhérer à l'association Nationale des Ecoles d'Art Territoriales de pratiques amateurs. APPROUVE les statuts et son règlement intérieur et AUTORISE le versement de la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale et PRECISE que son montant sera de 200 € pour l'année 2017.

(à l'unanimité)

14/ APPROUVE la convention de partenariat avec l'école supérieure des beaux arts de Nantes métropole (Esbanm) afin de mener à bien une réflexion sur la place de l'art dans les territoires urbains et particulièrement sur le projet « Réalité et Utopie » sur Ivry-Confluences.

(à l'unanimité)

15/ APPROUVE la convention de coopération avec le cabinet d'imagerie médicale KAC offrant la possibilité aux patients du centre municipal de santé et aux Ivryens de bénéficier d'un accès réservé au cabinet d'IRM pour leur besoin.

(à l'unanimité)

16/ ABROGE ET REMPLACE la délibération du 7 avril 2016 approuvant l'annexe 2015/2016 dans le cadre du programme MT'Dents avec le département du Val-de-Marne et APPROUVE l'annexe modifiée établie pour l'année 2015/2016 dans le cadre de la convention de partenariat avec le Département du Val-de-Marne relative à la mise en place du Programme local de prévention bucco-dentaire à hauteur de 1 980 €.

(à l'unanimité)

17/ APPROUVE le protocole d'accord de flux relatif aux échanges par télétransmission avec BTP Prévoyance au titre du tiers payant KORELIO afin de dispenser l'avance de frais pour les soins externes effectués au centre municipal de santé.

(à l'unanimité)

18A/ DECIDE à compter du 1er février 2017 la création des postes suivants :

- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe,
- un poste de psychologue de classe normale.

et DECIDE la suppression des postes suivants :

- un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe,
- un poste de psychologue hors classe.

(à l'unanimité)

18B/ MODIFIE la délibération du 15 décembre 2016 en ce qui concerne le nombre de postes d'agent recenseur, DECIDE pour l'année 2017, la création de 12 postes d'agent recenseur dans le cadre exclusif des opérations de recensement de l'année 2017, PRECISE que les autres dispositions de la délibération du 15 décembre 2016 restent inchangées.

(à l'unanimité)

/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activité et du compte administratif 2015 du SIRESCO.

(affaire non sujette à un vote)

/ PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1^{er} au 31 décembre 2016.

LA SEANCE A ETE LEVEE A MINUIT

LE SECRETAIRE

LE MAIRE

S. PETER

P. BOUYSSOU